



Rapport d'activité 2014



« (re) – donner l'envie de dire Je »



Avril 2015



« (re)-donner l'envie de dire Je »

Au-delà de leurs difficultés matérielles, les personnes qui se tournent vers nous ont souvent une image d'elles-mêmes dévalorisée et paralysante. Bien au-delà de l'aide urgente et nécessaire, les aider à **retrouver un sens à leur vie** – passée, présente, à venir – dans la perspective de l'« **après Corot** » est **notre raison d'être**.

Il s'agit pour chaque accueillant d'aider chaque personne accueillie à prendre conscience de sa capacité à (re)-prendre sa vie en main. A lui « **(re)-donner l'envie de dire Je** ».

L'année 2014 aura été une année de bilan et de réflexion collective pour élaborer notre nouveau projet associatif pour la période 2014 – 2019. Notre démarche a été guidée par la volonté d'**approfondir la qualité** de notre mission au service des personnes que nous accueillons. Ce nouveau projet sera édité et diffusé en juin 2015.

En 2014, nous avons pu accompagner sur le chemin de l'insertion **162 jeunes** de 18 à 25 ans **au Centre Corot** et **66 au Centre Gutenberg**. 46 578 équivalents repas ont été distribués à prix accessible à l'Épicerie Sociale et **237 familles ont été accompagnées** par les bénévoles. **3 325 tenues** ont été acquises pour 1€ auprès du Vestiaire et données gratuitement aux enfants.

Dans l'environnement économique incertain que nous connaissons, la précarité est croissante. Les subventions publiques plafonnent ou régressent mais **notre détermination est intacte**.

C'est grâce à **votre soutien fidèle** que nous pouvons poursuivre et élargir notre action. C'est sur les dons, les aides en nature (bénévolat, mise à disposition de chambres de service, dons de produits alimentaires et d'hygiène, de vêtements propres et en bon état...), le mécénat de compétences et les partenariats que repose notre possibilité de mieux soutenir ceux qui font appel à Corot Entraide.

Pour tous ceux que nous accompagnons, merci pour ce que vous nous avez permis de réaliser en 2014 et pour ce que vous nous permettrez de développer en 2015.

Régis d'Hérouville, Président

Sommaire

| | |
|--|-------|
| 2014 en chiffres | p. 4 |
| Evolution de l'activité | p. 5 |
| Les faits marquants de l'association en 2014 | p. 6 |
| Le Centre Corot | |
| L'accueil des familles du quartier | p. 12 |
| L'épicerie sociale | p. 19 |
| L'accueil au vestiaire | p. 21 |
| L'accueil des jeunes | p. 25 |
| Le Centre Gutenberg | p. 37 |



2014 en chiffres

Moyens :

Budget Total Corot Entraide : 2 173 021 €

- ❖ *Centre Corot : 1 552 930 €, dont*
 - 396 212 € de valorisation du bénévolat : 113 bénévoles représentant 14 emplois « équivalents temps plein ».
 - 216 689 € de prestations en nature. (vivres, modération du loyer des locaux, maintenance informatique).
 - Epicerie sociale : 68,8 tonnes
- ❖ *CHRS - Centre Gutenberg : 620 091 €*

Salariés : 18 (15 ETP)

- ❖ Centre Corot : 9 salariés (7,23 ETP)
- ❖ Centre Gutenberg : 9 salariés (8,30 ETP)

Accueils :

Centre Corot

- ❖ Accueil des Familles : **237** familles accompagnées, **46 578** équivalents repas distribués à 10% de leur valeur

- ❖ Accueil des Jeunes : **162** jeunes (18-25 ans) hébergés et accompagnés
Soit, **23 051** journées d'accompagnement (hôtels et chambres),
Soit, en moyenne, **197 jours** par jeune hébergé.
2 700 Colis alimentation / hygiène distribués ; **350** repas au « Petit Corot »

- ❖ Accueil au Vestiaire : **3 325** tenues distribuées
 - 1 310 hommes
 - 912 femmes
 - 1 023 enfants
 - 80 jeunes hébergés

Centre Gutenberg (31 places)

- ❖ **66** jeunes adultes (18-25 ans) hébergés et accompagnés
- ❖ durée moyenne de séjour : 11 mois

Évolution de l'activité

Centre Corot

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Budget* | 1 473 634 € | 1 496 707 € | 1 490 271 € | 1 552 930 € |
| Bénévoles | 95 | 98 | 101 | 113 |
| Nouveaux | 9 | 11 | 7 | 11 |
| Salariés | 9 | 9 | 9 | 9 |
| Epicerie sociale | 62 tonnes | 76,5 tonnes | 72,4 tonnes | 74,6 tonnes |
| Banque Alimentaire | 28 tonnes | 17,6 tonnes | 15,4 tonnes | 16 tonnes |
| Collectes alimentaires | 19 tonnes | 15,5 tonnes | 18,1 tonnes | 18,5 tonnes |
| Dons Carrefour + Monoprix | 15 tonnes | 42,5 tonnes | 37,6 tonnes | 39,6 tonnes |
| Auteuil (à partir de 2014) | | | | |
| Accueil des familles | 318 familles | 244 familles | 249 familles | 237 familles |
| Équivalents repas | 51 191 | 45 612 | 43 764 | 46 578 |
| Vestiaires | 4 226 | 3 771 | 3 658 | 3 325 |
| Jeunes hébergés | 249 | 186 | 175 | 162 |
| Nuitées | 23 830 | 22 947 | 21 907 | 23 051 |
| Colis hygiène/alimentation | 1 500 | 2 600 | 2 700 | 2 700 |
| Repas Petit Corot | 500 | 400 | 350 | 350 |

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| * Dont aides en nature : | | | | |
| - Vivres et modération du loyer | 172 740 € | 188 260 € | 156 836 € | 214 357 € |
| - Prestations informatiques | 5 369 € | 20 930 € | 2 493 € | 2 332 € |
| - Valorisation du bénévolat | 371 427 € | 353 733 € | 398 025 € | 396 212 € |
| Total Aides en nature | 549 536 € | 562 923 € | 557 354 € | 612 901 € |

Centre Gutenberg

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Budget | 612 786 € | 626 402 € | 619 305 € | 620 091 € |
| Salariés | 9 | 9 | 9 | 9 |
| Jeunes hébergés | 68 | 70 | 62 | 66 |

Les faits marquants de l'association en 2014

Rappel des objectifs généraux de l'association :

- *Être au service des plus démunis, les accompagner vers l'autonomie par l'écoute, l'échange, l'aide matérielle dans un travail de reconstruction.*
- *Sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics aux situations d'exclusion et à la lutte contre la précarité.*

Rappel des objectifs 2014 de l'Association :

- *Favoriser l'expression des personnes accueillies :*
L'exploitation des enquêtes de satisfaction et de recueil des attentes a été faite pour l'Accueil des Familles et au Centre Gutenberg.
- *Partager, s'ouvrir à d'autres associations :*
Nous recevons de nombreuses visites pour chaque activité ou sur différents sujets (spécificité du travail salariés – bénévoles, accompagnement de jeunes...). Visiter d'autres structures similaires aux nôtres pour enrichir notre pratique est un objectif important.
- *Préparer la relève pour l'encadrement de l'Association :*
Renforcer l'encadrement pour pouvoir partager les tâches : gain d'idées, gain de temps
- *Renouveler/ Enrichir notre projet associatif 2014-2019*
Fixer le cap pour les 5 ans à venir pour nous aider à **donner du sens à nos actions** et
 - Mieux répondre aux attentes des publics accueillis / bénévoles et salariés / financeurs et donateurs/ autorités de tutelle
 - Sécuriser l'avenir / prendre en compte l'évolution de l'environnement
 - Accroître l'efficacité collective de l'association

Réalisations :

Nous sommes sans cesse bousculés par le quotidien ; c'est pourtant bien là que nous devons agir. De ce point de vue, l'année 2014 a été chargée néanmoins, elle s'est déroulée sans trop d'à-coups.

- Recrutement de 3 salariés suite à des départs
- Centre Gutenberg : recherche de chambres à l'extérieur pour une extension de la capacité d'accueil
- Renforcement des équipes Accueil Familles / Accueil Vestiaire avec de nouveaux bénévoles
- Réflexion et mise en place d'une nouvelle organisation pour mieux accompagner la Recherche d'emploi des personnes accueillies (jeunes et familles)
- Réflexion stratégique sur le nouveau Projet associatif, menée en 3 étapes :
 - 1/ Une étape de bilan collectif par équipe dans chaque activité
 - 2/ Une étape d'approfondissement qualitatif sur 6 thèmes avec 3 groupes de travail mixant des bénévoles et des salariés de chaque activité
 - 3/ Une étape de validation interne par l'ensemble des bénévoles, salariés et administrateurs avant diffusion du document en juin 2015.

Thèmes de réflexion pour 2015 :

- Accroissement de la durée de séjour des jeunes au Centre Corot en raison du manque de CHRS pour des jeunes à Paris qui pénalise la sortie de jeunes prêts à évoluer.
- Financement 2016/2017
 - Baisse du Budget national
 - Lente érosion du nombre de donateurs de l'association ; la recherche de nouveaux donateurs est importante
 - Les fondations constituent un pilier important pour les ressources de l'association ; la recherche de nouveaux appuis et de mécènes est essentielle
- Professionnalisation des bénévoles
- Problèmes d'encadrement
 - Accueil des Familles : départ de la bénévole responsable en mars 2015
 - Secrétaire Général
 - Intendance
 - Présidence

Les bénévoles au service du projet associatif

L'exigence au service du projet des personnes accueillies. L'intégration de nouveaux bénévoles

Corot Entraide est une association de bénévoles où bénévoles et salariés travaillent ensemble au service de personnes en situation de précarité ou d'exclusion.

Toutes les activités œuvrent dans le même esprit, fondé sur la reconnaissance de l'égalité de dignité de tout homme, le respect dû à toute personne, la confiance en ses capacités de progrès et en sa faculté de retrouver l'espoir.

Le travail s'effectue en équipe dans la concertation, la recherche de solutions propres à chaque personne, la confiance réciproque et l'acceptation de nos différences. Cet engagement auprès des personnes par des bénévoles requiert un certain nombre d'exigences : la régularité dans son engagement, l'écoute, l'ouverture d'esprit, la disponibilité du cœur, l'esprit d'équipe, l'humilité de se remettre en question au contact des autres et le souci de se former et de s'informer.

Le processus d'intégration de nouveaux bénévoles :

Une première rencontre a lieu avec le responsable des bénévoles pour présenter l'association, son esprit, le projet associatif, les différentes activités et les exigences de l'engagement. Il s'agit pour le responsable de comprendre les motivations, les disponibilités de la personne et, enfin, d'expliquer le parcours de découverte des activités de l'association : *Accueil Familles, Accueil Vestiaire* et *Accueil Jeunes*.

Le bénévole fait ensuite un passage dans chaque activité. Un compte-rendu est fait par chaque responsable d'activité auprès du responsable des bénévoles.

Après rencontre avec le président, le bénévole est intégré dans une activité en fonction de ses motivations, compétences et disponibilités et selon les besoins de l'activité.

A la suite d'une période probatoire d'observation mutuelle pendant 1 à 3 mois, l'engagement est validé par le chef de service en accord le Président au travers de la signature de la Charte du bénévole à l'association, de la remise d'une lettre de mission et de la fiche descriptive du poste.

La formation

Occasion de progresser dans les pratiques d'écoute et d'accompagnement et de mieux prendre en compte les évolutions de l'environnement social, différentes sessions d'information ou de sensibilisation ont rassemblé bénévoles et salariés de l'association au cours de l'année 2014.

Formation « Mieux connaître les cultures d'Afrique Noire et du Maghreb »

Deux matinées animées par deux intervenants de l'association *Afrique Conseil* ont réuni bénévoles et salariés de tous les services pour cette formation.

Objectifs :

- Aider les accueillants à mieux remplir leurs missions en leur permettant d'acquérir les techniques d'accueil, d'écoute et de compréhension des populations migrantes
- Mettre les accueillants en capacité de répondre de façon adaptée aux situations de détresse qui peuvent être dépitées parmi les populations immigrées.

Programme :

- *Introduction* : les constantes et les diversités de la culture étudiée (Afrique Noire et Maghreb)
- Typologie de l'immigration d'Afrique Noire et du Maghreb (L'immigration rurale et urbaine, les mineurs isolés, les réfugiés politiques.)
- L'organisation sociale des familles : la place des enfants et les modèles matrimoniaux
- La construction de l'identité en milieu interculturel : Les modèles éducatifs et la transmission symbolique des valeurs
- Les processus de mutations culturelles dans le contexte migratoire

Formateurs :

Pour l'Afrique Noire, M. Ferdinand Ezembe, Dr en Psychologie - Directeur Afrique Conseil.

Pour le Maghreb : Mme Fatima Torrel, Psychologue.

Approfondissement qualitatif du nouveau projet associatif

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet associatif, six thèmes ont été approfondis par 3 groupes de travail constitués de bénévoles et de salariés de chaque service au cours de 6 séances de réflexion animées par un intervenant extérieur.

1/ BIEN ACCUEILLIR : *Une attitude de principe pour instaurer une relation fructueuse*

2/ ACCOMPAGNER : *Cheminer ensemble pour franchir une étape*

3/ TRAVAILLER ENSEMBLE - *au sein de Corot Entraide et à l'extérieur - pour aller plus loin*

4/ FAIRE LEUR PLACE AUX PERSONNES ACCUEILLIES : *Construire et réaliser ensemble des projets*

5/ S'INFORMER, ACQUERIR LES BONNES PRATIQUES, SE FORMER, S'ÉVALUER : *Se donner les moyens de progresser*

6/ TEMOIGNER – INTERPELLER : *Témoigner autour de nous des situations vécues et des enjeux.*

Pour les bénévoles de l'Accueil des jeunes

En 2014, des séances d'**analyse de pratiques** ont été mises en place. 7 matinées ont été consacrées à la relecture des suivis et des accompagnements effectués par les bénévoles à l'Accueil Jeunes.

Par groupe de 7 ou 8, durant 1h30, un animateur extérieur intervient pour faciliter les échanges autour de situations concrètes apportées par les bénévoles. Les matinées ont regroupé en moyenne 14 bénévoles sur 18 intervenant auprès des jeunes.

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

A la suite de la formation réalisée en 2012, en 2014, une journée de formation (recyclage) de Sauveteur Secouriste du Travail a permis de maintenir les acquis et les compétences des personnes formées (Centre Corot : 3 salariés et 4 bénévoles ; Centre Gutenberg : 5 salariés.) De nouveaux apports comme l'utilisation d'un défibrillateur ont pu compléter la formation initiale.

L'approfondissement spirituel

Pour ceux qui le souhaitent, une réunion de réflexion spirituelle a été proposée aux bénévoles et aux salariés. Elle a été animée par le Père Antoine de Romanet, curé de la Paroisse N.D. d'Auteuil sur le thème « **Nos vulnérabilités, une richesse à découvrir** ».

Les objectifs généraux pour 2015

Dans le cadre de l'aboutissement de la réflexion pour l'élaboration du nouveau projet associatif 2014-2019, les objectifs 2015 pour l'association sont de :

- *Dégager ensemble les grandes orientations de notre projet associatif 2014-2019*
- *Préparer la relève pour l'encadrement de l'Association et renforcer les fonctions «support»*
- *Préparer les bases d'une évaluation des activités (pertinence/performance/qualité)*
 - *Il s'agit d'abord de vérifier **la pertinence** de notre action par rapport à un besoin social, par rapport aux politiques publiques et par rapport au projet associatif.*
 - *Il s'agit ensuite de vérifier **l'efficacité et la qualité** de nos actions par rapport aux objectifs que nous nous sommes fixés.*
 - *Le but est de progresser et d'améliorer **la qualité du service rendu aux personnes accueillies.***

L'accueil des familles du quartier

L'accueil des familles : Renouer des liens

Les personnes que nous accueillons chaque semaine habitent à **proximité**, souvent dans une chambre de service.

Elles nous sont majoritairement adressées par le Centre d'Action Sociale de la Mairie du XVIème.

Certaines d'entre elles n'avaient jamais imaginé devoir un jour bénéficier des aides sociales ou devoir fréquenter une épicerie sociale.

Familles nombreuses, femmes seules avec enfants, personnes isolées ou âgées, beaucoup vivent **en dessous du seuil de pauvreté** et ont souvent **perdu toute occasion de lien social**.

L'épicerie **sociale** permet d'acquérir, pour 10% de leur valeur, des produits alimentaires.

Au-delà de cette aide indispensable, les bénévoles s'efforcent d'**accompagner chacun dans ses démarches de réinsertion** au cours d'entretiens réguliers (orientation, soutien administratif, accès aux droits, conseil CV...) et tentent de **redonner dignité, confiance et reconnaissance sociale** en créant des **occasions d'échanges** autour de différentes animations (accueil café, conseils en économie familiale, activités socioculturelles, ateliers, sorties...).

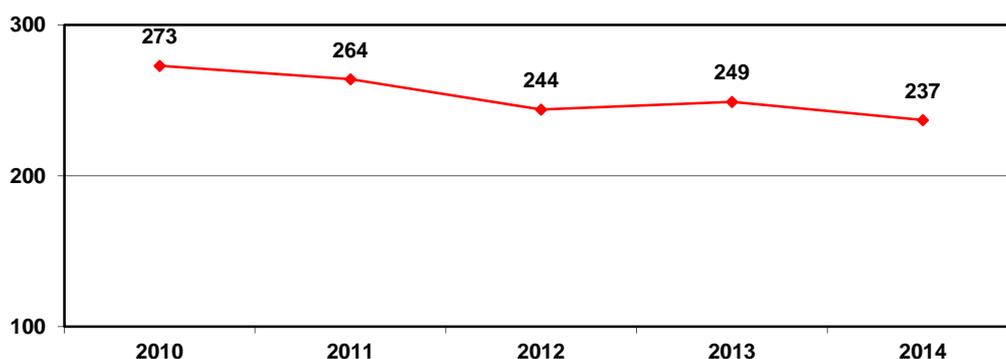
C'est un travail patient et délicat.

L'accueil des familles du quartier en 2014

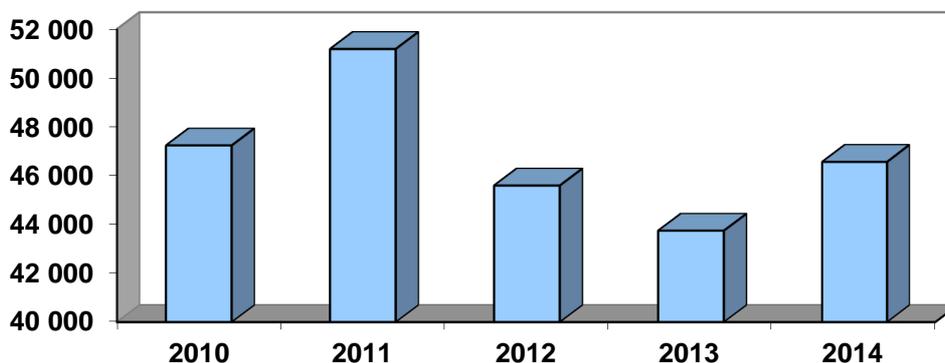
Durant l'année **2014**, **237** familles ont été reçues, soit environ **70** familles accueillies par semaine. Elles représentent **305 adultes** et **232 enfants**.

L'aide alimentaire dispensée à ces familles a représenté **46 578** équivalents repas.

Nombre de familles accueillies à l'épicerie sociale



Nombre équivalents-repas fournis



Ces familles ont été reçues par :

- **25** bénévoles dont 8 ont des missions plus spécifiques (santé - logement – emploi-régularisation - activités – billetterie culturelle - animations)
- **1** Conseillère en Economie Sociale et Familiale (à temps partagé avec l'Accueil Jeunes)
- **1** Accueillante salariée à l'Accueil café (2 matinées par semaine).

Ensemble, ils assurent :

- Les entretiens de conseil et de soutien, l'écoute des difficultés matérielles et morales,
- L'accueil café, le service à l'épicerie sociale,
- L'aide administrative, la recherche d'emplois de proximité, la constitution ou réactualisation des CV, la recherche d'associations ou de partenaires sociaux spécialisés (droit, santé, logement, alphabétisation, aide aux devoirs...)
- Les conseils en économie familiale (alimentation, budget, hygiène...)
- La billetterie culturelle,
- Les animations, ateliers et sorties.

Profil de la population accueillie en 2014 :

Parmi les 237 familles reçues en 2014 :

- 42% sont des personnes seules
- 57% sont des familles avec enfants, dont 49% de familles monoparentales qui représentent 56% de la totalité des enfants
- 1% sont des couples

- 2/3 femmes, 68% ont entre 22 et 49 ans
- 1/3 hommes, 56% ont entre 22 et 49 ans
- 9% des personnes accueillies ont plus de 60 ans

Situation des familles :

- 39% sont de nationalité française, 17% sont originaires d'Afrique du Nord, 21% d'Afrique subsaharienne, 23% d'autres pays (Philippines, Europe, Amérique du Sud)
- 10% ne parlent pas du tout le français (ex. : Egyptiens, philippins, même en France depuis longtemps)
- 22% sont en situation irrégulière
- 55% ont un « Reste à Vivre » compris entre 1 et 3€ par personne et par jour (somme restant « pour » vivre, après avoir enlevé les charges fixes du foyer (logement, assurances, chauffage, impôts, remboursement de crédit, transport...) de l'ensemble de ses ressources.
- 9% ont un emploi - 25% travaillent sporadiquement - 66% sont sans activité
- Environ 80% sont mal logées

Temps de présence :

- 33% des familles sont arrivées à l'Accueil en 2014
- 51% des familles sont là depuis moins de 18 mois
- 15% sont là depuis plus de 5 ans

Durée d'accompagnement :

L'objectif est d'accompagner les familles le temps de franchir un cap ou une difficulté. La durée souhaitée d'accompagnement est de 12 mois au maximum.

Le travail d'accueil des familles est rendu difficile par :

- La diversité des situations : femmes seules avec enfants, personnes isolées, âgées, invalides, chômage de longue durée, personnes sans papiers...
- Les nombreuses difficultés matérielles auxquelles les personnes sont confrontées : mal – logement, difficultés budgétaires, difficultés administratives, problèmes de santé...
- Et les difficultés morales qui les accompagnent : découragement, désocialisation progressive, perte de sens de leur existence... Pour certains, l'accueil à Corot est leur seule sortie de la semaine.

Différents partenaires nous aident à résoudre certaines difficultés :

- Les *Conférences St Vincent de Paul*, présentes à nos permanences,
- *Solidarité Logement*, l'association *Ste Geneviève* pour la recherche de logements,
- Les *Equipes St Vincent* pour les visites aux femmes malades ou isolées...
- *La Cimade* pour l'accès à leur droit de régularisation pour certaines familles sans papiers,
- L'association *Bouée d'espoir*, pour une aide financière ponctuelle,
- *Crésus* pour le surendettement,
- *Solipam* pour les femmes enceintes en grande précarité,

Les personnes accueillies :

Mme N. est arrivée à Corot pour la première fois en 2008... Pleine de ressentiment et facilement revendicative, elle s'est progressivement confiée. Une confiance réciproque s'est créée. Elle travaillait quelques heures par semaine dans un salon de coiffure afro. Malgré de nombreuses démarches, elle ne trouvait pas d'emploi régulier et revenait de manière périodique à l'Accueil des Familles pour une aide. Après de nombreuses réflexions, nous l'avons encouragée et aidé à trouver une formation qui lui permettrait de réaliser son projet professionnel.

Elle passe ainsi actuellement un B.E.P. de coiffure classique. Pour cela, elle a trouvé, elle-même, des volontaires qui ont accepté de se laisser coiffer pour la réussite de son examen pratique. A suivre car elle vise maintenant le C.A.P...

Annie, 26 ans, est reçue à Corot pour une aide alimentaire en mars 2013.

Lors de notre première rencontre elle est si mal qu'elle a beaucoup de difficultés à s'exprimer et à raconter le drame qu'elle a vécu. Vivant en Normandie avec sa sœur, les deux jeunes filles ont du mal à survivre suite au décès de leur mère dans l'incendie de son restaurant. Elles sont venues à Paris chercher du travail. Agnès trouve un poste à mi-temps de vendeuse dans un grand magasin tandis que sa sœur poursuit ses études. Lorsqu'elle arrive à Corot, Agnès est « perdue » mais fait face avec courage aux difficultés.

L'aide alimentaire leur permet de se nourrir correctement et procure à Agnès un peu de répit et de chaleur autour d'un café, ainsi que les encouragements des bénévoles de l'équipe. Après deux mois, elle décide de rejoindre son père à Bordeaux qui lui propose de l'héberger et de lui procurer un emploi. Lorsqu'elle nous quitte, elle se sent mieux et promet de nous donner des nouvelles.

En septembre dernier, revenue à Paris comme promis, elle nous rend visite. Elle nous apparait en pleine forme et tient à nous remercier pour notre aide. Elle retrouve avec un plaisir l'équipe de l'épicerie et autour d'un café, nous confie que le Centre Corot a été le seul lieu où on lui a montré de la considération. « *Quand une bénévole m'appelait par mon prénom, « je me sentais exister* » nous confie-t-elle.

Agnès vit désormais à Paris avec sa sœur, travaille dans la restauration, finance les études de sa sœur qui fait des extras dans un restaurant. A Noël, Agnès propose son aide pour la distribution des jouets, nous invite à prendre un café chez elle et nous remercie chaleureusement. « *Je m'en suis sortie grâce à Corot* » nous dit-elle !

Benoît, 53 ans, est, depuis plusieurs années, régulièrement accueilli à l'épicerie sociale. Il a travaillé longtemps dans le domaine de l'audiovisuel mais une invalidité rend difficile son retour à l'emploi. Toujours prêt à aider, il a toujours exprimé et démontré son envie de retravailler et sa passion pour l'informatique et l'image. En 2013, avec le soutien des bénévoles, il a débuté un parcours de professionnalisation.

« J'ai recherché un emploi dans l'audiovisuel sur différents sites (Pôle Emploi Spectacle, Forums spécialisés, Agefiph, Cap Emploi...). Pôle Emploi Spectacle m'a proposé de suivre un séminaire à l'ADPI pour déterminer un éventuel parcours et une éventuelle aide via un coach, en tenant compte de mon statut de travailleur handicapé. L'ADPI s'est très vite rendu compte de ma motivation, de mon dynamisme et de l'inutilité de me coacher, d'autant plus que j'avais repéré chez Cap Emploi une offre d'emploi en CDD (contrat de professionnalisation) tout à fait dans mes cordes : mon emploi actuel. À la fin de ce séminaire, j'ai effectué un stage dans des studios de musique en tant que régisseur son ; ça s'est bien déroulé. Peu de temps après, j'ai débuté mon Évaluation en Milieu de Travail chez mon employeur actuel, au même endroit et au même poste (technicien d'exploitation vidéo). Cette EMT a servi de période de "découverte" afin de m'assurer que je faisais l'affaire et que le poste me convenait. Quelques jours après, fin juin 2014, j'ai appris que ma candidature avait été retenue pour le contrat de professionnalisation. Je suis vraiment heureux de retravailler après toutes ces années de galère. »

Bilan de l'année 2014

En 2014, les efforts ont principalement porté sur :

- l'optimisation des procédures d'accueil
- les solutions à apporter aux incivilités croissantes
- l'amélioration des procédures entre l'équipe d'approvisionnement et l'équipe de distribution de l'épicerie sociale afin d'ajuster au mieux les stocks et la distribution
- le développement d'une cellule d'Aide à la recherche d'emploi
- la réalisation de deux voyages à Djerba avec la *Fondation Les Avions du Bonheur*

Par ailleurs, les échanges avec les Assistantes Sociales du *Centre d'Action Sociale du XVIe* pour faire le point sur la situation de personnes ont été réguliers et fructueux au cours de l'année, que ce soit par téléphone ou lors de réunions conjointes de bilan, et se déroulent dans une véritable relation de partenariat.

Réalisations 2014 :

L'année 2014 a été marquée par divers incidents de comportement

L'équipe des bénévoles a dû faire face à des conflits ou aux exigences et à l'impolitesse de certaines personnes accueillies à l'épicerie. Nous réagissons alors immédiatement afin de rappeler les règles de vie et d'organisation à Corot. La prévention de l'agressivité est un sujet de réflexion à la fois en termes d'organisation pour améliorer l'accueil et notamment animer les temps d'attente, mais aussi pour mieux prendre en compte les difficultés psychiques de certaines personnes.

Le développement de l'accompagnement vers l'emploi

Avec le soutien de la conseillère en économie familiale, trois bénévoles se consacrent à cet objectif :

- propositions d'emplois de proximité, avec toujours une offre faible : *30 offres pour 93 demandes de personnes accueillies. 13 emplois ont été conclus*
- aide à la recherche d'emploi personnalisée : étude du projet personnel : CV- lettre de motivation - Suivi des recherches
- orientation vers des organismes ou associations spécialisées (emplois d'insertion, ou de services...)

A titre d'exemple : *Au cours du 4eme trimestre, 55 personnes ont été suivies*

Les difficultés rencontrées sont liées à un manque de visibilité sur leurs expériences, à une motivation insuffisante, au frein que représente parfois l'effet de seuil du Rsa (peur de perdre ce filet de sécurité). On constate également des carences très fréquentes dans la connaissance du français.

Le suivi n'est toujours pas simple et les RV pas toujours respectés.

L'accompagnement à la régularisation de situations de migrants est resté très important

70 personnes ou familles ont été accompagnées, dont 7 personnes résidant hors quartier d'Auteuil (ce qui traduit un certain effet du « bouche à oreille » de la compétence des bénévoles).

Origine géographique des cas nouveaux : Philippines : 11 (en nette augmentation) - Maroc : 5 - Ukraine : 2 - Divers pays : Afrique, Russie, Sri Lanka.

28 régularisations ont été obtenues (2 naturalisations, 6 nouveaux titres, 20 renouvellements). Plus de 20 accompagnements en préfecture ont été effectués, déterminants pour le résultat.

A noter que la maîtrise minimum de la langue étant un critère d'obtention d'un titre, le suivi de cours de français a été conseillé à plusieurs personnes notamment pour les familles philippines.

L'aide aux démarches administratives s'est développée

Nous avons effectué plusieurs démarches administratives diverses : Sécurité Sociale, EDF, huissiers, CESU etc. dont trois dossiers particulièrement lourds en temps passé :

- un dossier de pension alimentaire destiné au Juge des Affaires Familiales
- un dossier très complexe d'accident du travail non encore reconnu par la Sécurité Sociale
- un dossier de surendettement auprès de la Commission de la Banque de France

Le Conseil budgétaire reste peu exploité

Poursuivre les efforts pour mieux accompagner dans ce domaine reste une priorité en essayant de lever les freins psychologiques liés à la difficulté d'aborder ce sujet.

Logement

Aucun logement n'a pu être proposé en 2014

Santé :

Partenariat avec IPC, toujours très satisfaisant ; la proposition de pouvoir faire un bilan de santé complet dans de bonnes conditions est très bien accueillie. L'activité Conseil/Orientation se maintient de manière égale ; quelques accompagnements difficiles en raison de pathologies très sévères dans la famille.

Les activités de création de lien social sont demeurées actives

Cultures du cœur

427 places distribuées (183 sorties) : Théâtre du Ranelagh, spectacles pour enfants, Molière, cirque Gruss

Animations / Sorties

- Le zoo de Vincennes récemment rouvert a été choisi pour la sortie des Familles, fin mai 2014. 15 familles (37 personnes) ont participé à cette sortie et ont apprécié de pouvoir découvrir le nouveau parc malgré le temps déplorable.
- En mai, 10 personnes ont assisté à un concert de musique classique organisé au Cese par l'association *Ares*
- En juin, un déjeuner préparé et animé par les familles a été organisé avec des collaborateurs du cabinet *Eversheds*.
- En septembre, 6 personnes sont venues pique-niquer sur les quais de Seine pour le lancement du magazine *Debout*
- En décembre, deux matinées ont été consacrées à la distribution de jouets que les parents ont pu offrir à leurs enfants pour Noël. 74 enfants ont ainsi bénéficié de cadeaux.
- Le 18 décembre, 95 personnes (dont 45 enfants) se sont retrouvées autour d'un goûter préparé par les familles et ont apprécié la présence du père Noël. Des cadeaux ont été offerts aux adultes.

Voyages

- 2 voyages à Djerba ont été organisés cette année encore avec la *Fondation Les Avions du Bonheur*. En mai, pour 9 familles et en octobre, pour 5 familles dont des adolescents. 2 bénévoles ont accompagné chaque groupe. L'expérience a été très positive pour chacun sur le plan personnel, familial et social.

Ateliers

- Les ateliers d'activités créatives en groupe ont été suspendus fin 2013, faute de participants en nombre suffisant et réguliers dans leur engagement.
- Une réflexion a été menée au 4^e trimestre pour redonner du sens à ces ateliers. Il a ainsi été décidé de tester au 1^{er} semestre 2015 des **groupes de parole** qui seront animés par une bénévole ayant cette compétence autour de questions éducatives dans un premier temps.

Objectifs 2015

Organisation

- *Optimiser encore les ressources offertes par le système d'information des Familles afin d'obtenir des informations plus complètes sur le profil et l'évolution des personnes accueillies.*
- *Améliorer le « 1er accueil »*
- *Veiller à équilibrer les groupes du mardi et du jeudi en terme quantitatif*
- *Amener à un meilleur respect de chacun, bénévoles et personnes accueillies*
- *Participer à la diffusion et à la mise en œuvre du projet associatif 2014-2019*

Accompagnement

- *Respecter le principe d'un accueillant-référent pour chaque personne accueillie*
- *Faire passer la notion d'accompagnement de courte durée à Corot : le principe est un an maximum*
- *Poursuivre l'amélioration de l'aide à la recherche d'emploi*
- *Mettre en pratique la proposition systématique de conseil budgétaire pour les personnes accueillies*
- *Mettre en place les Groupes de parole*

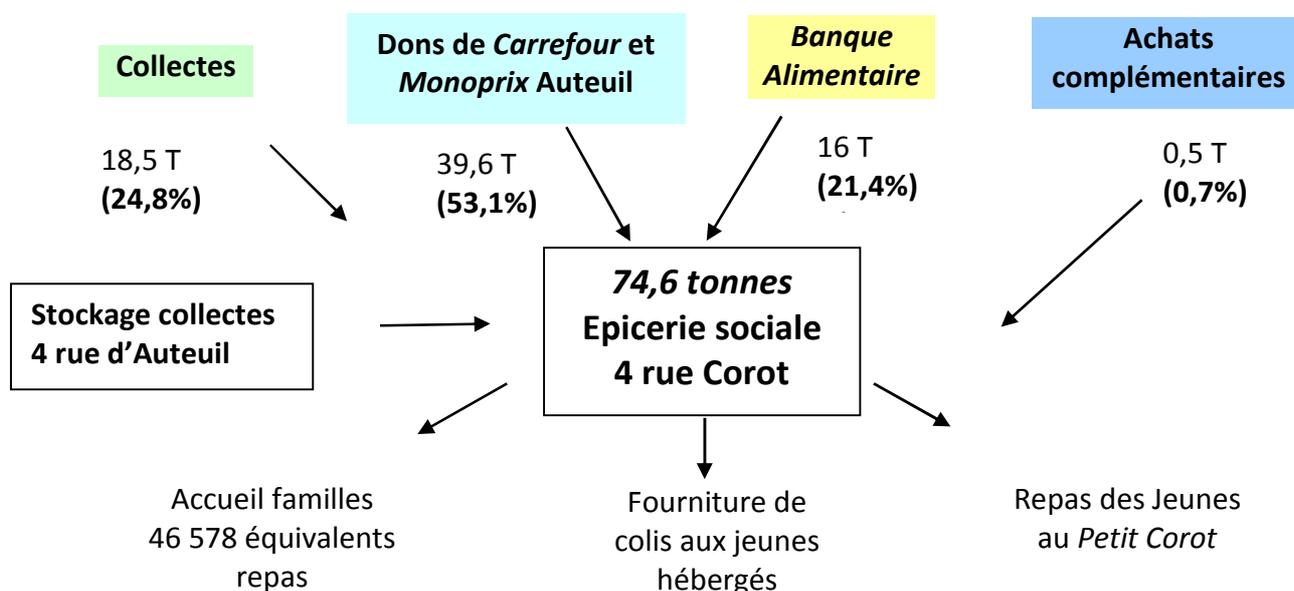
L'épicerie sociale

L'épicerie sociale est une plaque tournante au service de l'Accueil des Familles et de l'Accueil des Jeunes. Entre approvisionnement, collectes, stockage, tri, mise en rayon, distribution, l'activité est soutenue et génère une manutention importante.

Les approvisionnements, qui doivent être réguliers, sont assurés par 2 salariés à temps partiel. 7 bénévoles assurent avec eux le tri des fruits et légumes. La distribution est prise en charge par 5 bénévoles à l'Accueil des Familles et 3 à l'Accueil des Jeunes.

Chaque famille reçoit l'équivalent de 11 à 45 € de produits alimentaires selon la composition du foyer, pour une participation demandée de 10%, soit 1,10 à 4,50 €.

Les sources d'approvisionnement



Collectes et Dons

- Le partenariat établi avec les magasins *Carrefour* et *Monoprix* de la Porte d'Auteuil permet l'approvisionnement en produits frais (viande, légumes, fruits, produits laitiers) retirés de la vente avant leur date limite de consommation et qui, une fois triés, sont parfaitement consommables.
- 2 collectes sont organisées par an. Elles sont mises en œuvre par l'association « *les Amis de l'Entraide* » dans 7 supermarchés du quartier et par Corot au *Carrefour* de la Porte d'Auteuil. Chaque collecte mobilise environ 300 bénévoles : habitants du quartier, lycéens (*ND des Oiseaux, Lübeck, Ste Croix de Neuilly*), salariés d'entreprises (ex : *Axa, Yum Europe*). Les familles et les jeunes accueillis aident au tri et à la logistique de stockage.
- Le collège *Saint Jean de Passy* et l'école primaire *Boileau* assurent pour Corot une collecte auprès des élèves.
- Des produits d'hygiène sont également donnés aux familles et aux jeunes lors de collectes organisées au sein d'entreprises ou d'écoles.

Banque Alimentaire

Une fois par semaine, l'association vient retirer les denrées qui lui sont allouées, dans les entrepôts de la Banque Alimentaire situés à Arcueil. La cotisation à la charge de Corot Entraide est calculée sur le nombre de tonnes commandées.

Achats complémentaires :

En complément, quelques achats sont effectués, essentiellement des produits laitiers et des produits de première nécessité manquants pour les jeunes : thon et salades composées, produits frais (saucisson ou jambon de dinde), produits d'hygiène. Certains produits sont achetés auprès d'associations (*Revivre, Dons Solidaires, l'Agence du Don en Nature*).

Nature des produits alimentaires distribués

L'épicerie offre un choix de produits très diversifié permettant de contribuer à un apport nutritionnel équilibré

- Fruits & légumes : **37%**
- Produits laitiers : **21%**
- Viande / œufs / poisson : **10%**
- Féculents : **10%**
- Matières grasses : **3%**
- Produits sucrés et salés : **16%**
- Divers (café, thé...) : **3%**

L'année 2014 a été marquée par :

- La signature d'un accord avec Monoprix Auteuil pour la collecte de produits frais début 2014
- Le renfort de l'équipe d'approvisionnement avec l'embauche d'un salarié à temps partiel et l'arrivée de 2 nouveaux bénévoles
- Le bon esprit d'équipe et l'amélioration de l'organisation du travail
- La réussite des collectes et de leur stockage au printemps et à l'automne 2014
- Le renouvellement progressif des armoires réfrigérées avec froid ventilé et affichage extérieur des températures.
- La préparation de l'achat d'un véhicule réfrigéré (recherche auprès des grandes marques françaises et recherche des financements)
- La préparation, suite à la fin du Plan Européen d'Aide aux plus Démunis (*PEAD*) du dossier d'habilitation de l'épicerie sociale auprès de la Préfecture de la Région Ile-de-France. Cet agrément permet de pouvoir bénéficier de produits dans le cadre de la mise en œuvre de l'aide alimentaire financée par l'Etat.

Objectifs 2015

- *Poursuivre et améliorer l'échange d'information avec les équipes de distribution (Accueil familles et Accueil Jeunes) pour mieux identifier les besoins et ajuster les approvisionnements*
- *Amélioration de la gestion des achats de denrées complémentaires selon les besoins des Accueils*
- *Amélioration de la gestion des denrées restantes*
- *Renouvellement des réfrigérateurs à finaliser*
- *Lessivage des locaux pour l'hygiène et l'image de l'épicerie*
- *Obtention de l'agrément préfectoral pour l'Épicerie sociale*
- *Achat d'un véhicule d'une capacité 13 m3 avec compartiment réfrigéré*

L'accueil au vestiaire

Le vestiaire : l'insertion par le vêtement

Considérer le vestiaire comme **une vraie boutique**, où l'on se sent accueilli, où l'on peut choisir ses vêtements, les essayer, participer à leur achat contre une participation de 1 €, c'est **reconnaître la dignité** de chaque personne en tant que client.

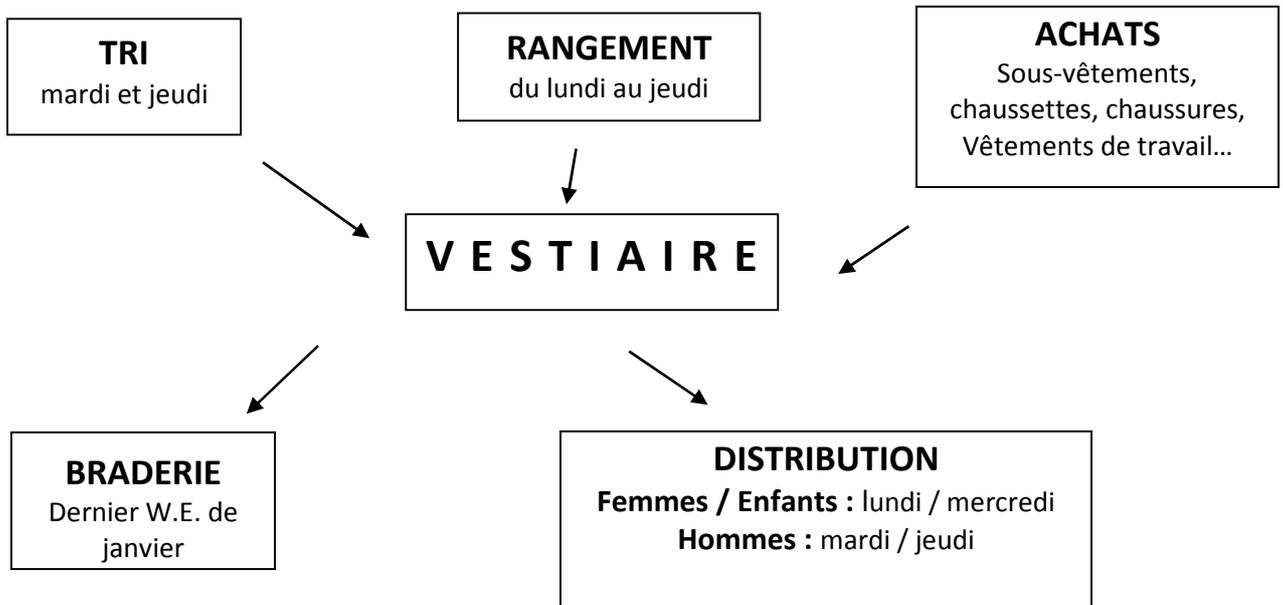
Se vêtir, se chausser, se protéger du froid et des intempéries sont des demandes pressantes pour les personnes que nous recevons. Leur permettre de **modifier le regard** que les autres portent sur elles est cependant tout **aussi important**. L'apparence physique est, on le sait, capitale dans notre société marquée par des « codes sociaux » très forts.

Le vêtement est un facteur d'intégration sociale.

Donner des vêtements **en bon état**, qu'un enfant portera pour aller à l'école, qu'un homme ou une femme portera pour se présenter à un emploi, c'est participer à cette **chaîne de solidarité** et de réinsertion.

L'accueil au vestiaire

- Le vestiaire se compose d'une équipe de **40 bénévoles**, 32 femmes et 8 hommes, qui recueillent les vêtements, les trient, les réparent, les mettent en rayon, et en assurent la distribution.
- Il est ouvert quatre demi-journées par semaine, deux pour l'accueil des hommes et deux pour l'accueil des femmes et des enfants. Il est fermé pendant toutes les périodes de vacances scolaires.



Les sources d'approvisionnement

La majorité des vêtements est donnée par des habitants du quartier. Seuls sont conservés les vêtements propres et en bon état. Les vêtements inutilisables sont repris par « *Le Relais* » (*Emmaüs*) deux fois par mois pour recyclage.

En plus de ces dépôts, nous organisons des collectes ciblées auprès d'entreprises ou de lycées, notamment pour rechercher des vêtements d'hommes. Nous recevons également régulièrement des lots variés de *Carrefour Solidarité*, *d'AXA Atout cœur* ou de quelques entreprises.

Nous achetons des lots de vêtements neufs à très bas coût auprès de *Dons Solidaires* et des lots d'anoraks pour hommes au poids auprès de *Emmaüs*.

Nous manquons régulièrement de chaussures et de vêtements pratiques pour hommes : jeans, blousons, parkas, anoraks...

La braderie

Tout au long de l'année, certains vêtements sont mis de côté et vendus lors de la braderie des Journées d'Amitié organisée fin janvier par la paroisse ND d'Auteuil. La recette permet d'acheter des lots de sous-vêtements, chaussettes ou pantalons pour les hommes ainsi que des vêtements professionnels.

La distribution

Les règles d'accueil

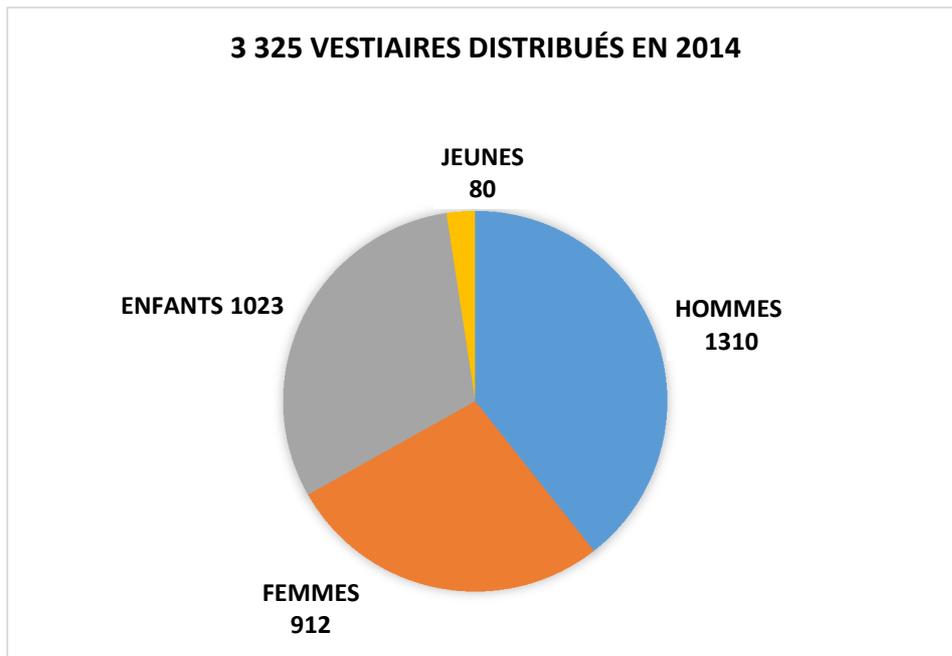
- Toute personne doit se présenter avec **un bon** d'un service social ou d'une association. Notre volonté est de nous assurer que ces personnes sont suivies par ailleurs sur le plan social, idéalement dans une démarche de réinsertion.

- En raison du manque de place et de vêtements, le passage au vestiaire est limité à **2** fois par an pour les adultes (un vestiaire automne/hiver et un pour le printemps/été). Un fichier est tenu.
- Une **participation de 1 €** est demandée aux adultes. Notre volonté est de responsabiliser les personnes accueillies et de les considérer comme des **clients** en **donnant de la « valeur »** aux vêtements qu'ils choisissent.

L'accueil

- Au vestiaire, même si le passage est bref, il incombe d'apporter un peu de chaleur à ceux qui y passent
- Nous nous efforçons d'accueillir chacun avec gentillesse et respect, de proposer si possible un café, d'engager un dialogue et de laisser chacun s'exprimer.
- Pour les hommes les files d'attente sont longues, aussi un rôle important de détente de l'atmosphère est demandé aux accueillants. La fluidité et la sécurité de l'attente l'imposent.
- Les personnes accueillies peuvent choisir et essayer les vêtements proposés.
- Par manque de vêtements et de place nous devons limiter le vestiaire des hommes à 25 personnes et le vestiaire des femmes à 20 personnes par demi-journée d'accueil.

Bilan 2014



En 2014, 3 325 vestiaires ont été distribués contre 3 658 en 2013, soit une **baisse de 9%**.

- Le nombre de femmes et d'enfants est resté stable (femmes : 912 vs 900, enfants : 1 023 vs 1 020).
- En revanche, **le nombre d'hommes a baissé de 20%** (1 390 vs 1 648). Ceci est dû à la mise en place, depuis 2012, de bons limités à 5 par semaine pour une dizaine d'associations importantes (ex. : CAMRES, Maison de la rue, Relais du cœur, Mie de pain et Secours Catholique) afin de limiter l'affluence. Nous accueillons ainsi environ 25 hommes par jour d'ouverture contre 30 à 32 auparavant. Il en résulte moins de stress, moins de violence, plus de convivialité. Peut-être faudrait-il rediscuter de cette limitation si cette baisse continue.
- Depuis la rentrée 2013/2014, il n'y a plus de bénévoles pour assurer les petites réparations de couture.
- L'intégration de nouveaux bénévoles s'est bien passée avec un bon maintien de la cohésion de l'équipe.

Objectifs 2015

- *Rechercher des approvisionnements de layette, de vêtements d'enfants et toujours de vêtements et chaussures d'hommes. Organisation de collectes auprès des écoles et paroisses du quartier.*
- *Se former à la prévention de l'agressivité et à la gestion de la violence qui souvent nous déstabilise et nous fait peur.*
- *Participer à la mise en œuvre du nouveau projet associatif au sein de l'équipe*

L'Accueil des Jeunes au Centre Corot

Rapport d'activité 2014

INTRODUCTION

L'année 2014 aura permis au travers de travaux sur le *projet associatif* de (re)donner du sens à notre mode de prise en charge, de permettre d'interroger notre travail au regard de nos valeurs et d'élaborer davantage nos prises en charge.

Par ailleurs, l'*Etude Nationale des Coûts* (ENC) a permis sur le plan de notre dispositif hébergement de prendre en compte l'adéquation entre nos activités et nos coûts.

Notre *projet associatif*, comme l'*Etude Nationale des Coûts* concourent, chacun à leur niveau, à permettre une interrogation qualitative de notre travail sous le double regard de l'apport éducatif que nous mettons en place et du coût généré de nos activités pour nos financeurs (Etat, département, fondations, donateurs).

Sur un autre plan, l'analyse de pratiques mensuelles permet de s'interroger, de prendre du recul et d'élaborer ensemble, en équipe, autour de situations. Cette volonté de nous questionner sur la pertinence du travail fournie, notre souhait de réfléchir autour du positionnement et de l'identité professionnelle, rend possible, la stabilisation des jeunes confiés en leur apportant une aide basée sur l'écoute, la confiance et l'exigence.

Cette année, si globalement les situations des jeunes ont pu évoluer vers davantage de stabilisation, nous notons que le manque de places en CHRS a été un frein pour le quart d'entre eux à pouvoir avoir un lieu adapté à leur prise en charge. Rappelons que la spécificité de notre mode d'hébergement en hôtel ne correspond pas à tous les profils. Pour permettre un terreau favorable à l'empathie, la bienveillance et à l'exercice de la confiance, il faut prendre en compte que, indépendamment de la situation professionnelle des jeunes, chacun d'entre eux à un besoin particulier dans ses attentes et besoins d'accompagnements.

Sur le plan de l'insertion professionnelle, les jeunes ont doublé le nombre d'emplois à durée déterminée et indéterminée. Le suivi régulier des situations d'insertion, le développement des liens avec les partenaires de ce champ d'activité et la volonté d'adapter la typologie des emplois aux personnes en recherche permettent d'investir le plus largement possible l'insertion par l'activité économique.

En 2014, nous avons accordé un regard attentionné aux souffrances multiples que rencontre notre public : corps blessé, désespoir, dépression, problème oculaire ou dentaire,... Un grand nombre des problématiques peuvent être traitées en favorisant le *faire avec*, en accompagnant vers des partenaires spécialisés. Les femmes victimes de mariages forcés, les femmes enceintes, les jeunes provenant de pays en guerre, mais aussi les ruptures familiales et les pertes de repères sont autant de situations nécessitant une prise en charge éducative basée principalement sur une écoute bienveillante et l'établissement d'une relation de confiance.

Alors qu'aujourd'hui les schémas sociétaux du vivre ensemble s'effondrent, il reste plus que jamais un chemin d'exigence dans l'attention à l'autre, le respect de son identité et la volonté de fonder des parcours sur la confiance.

François Bel-Ker
Chef de service de l'Accueil des Jeunes au Centre Corot

I) FICHE D'IDENTITE DU SERVICE

CENTRE COROT ACCUEIL JEUNES

4, rue Corot
75016 Paris
Métro : Eglise d'Auteuil
01.45.24.54.46
01.45.20.28.30 (Fax)

Chef de service :
François Bel-Ker
fbelker.corot@orange.fr

CHIFFRES CLES 2014

162 jeunes accueillis
53% d'hommes
47% de femmes

23 051 nuitées

197 jours de durée
moyenne de séjour

Entrée

Hébergement :

- Rue, urgence : 60%
- Amis, famille : 35%
- CHRS, FJT, log. pérenne : 5%

Activité :

- Formation : 22%
- Intérim : 4%
- Contrats : 17%
- Personnes en activité : 43%

Sortie

Hébergement :

- Rue, urgence : 5%
- Amis, famille : 40%
- CHRS, FJT, log. pérenne : 46%
- Autres : 9%

Activité :

- Formation : 8%
- Intérim : 4%
- Contrats : 35%
- Personnes en activité : 47%

MISSIONS

Assurer une prise en charge globale des jeunes accueillis dans leur parcours d'insertion : hébergement, emploi et formation, santé, économie, lien social.

OUVERTURE

Le lundi de 15h30 à 18h00
Le mercredi de 15h30 à 20h00
Le jeudi de 15h30 à 18h00
Le vendredi de 9h00 à 13h00

PUBLIC ACCUEILLI

Jeunes de 18 à 25 ans en grande difficulté sociale. Ils sont orientés exclusivement par le biais du *SIAO Insertion* sur préconisation de notre réseau francilien ou de partenaires.

CAPACITE D'ACCUEIL

- 12 hôtels représentant 58 places.
- 7 places en chambre individuelle.

MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Elle est formalisée par un contrat entre le jeune et le responsable du service. Elle comporte une solution d'hébergement en chambre d'hôtel.

Elle se concrétise par :

- ✓ un accompagnement social sous la forme d'un entretien hebdomadaire de chaque jeune avec son accueillant
- ✓ des aides aux démarches administratives, à l'orientation et par le suivi auprès de différents partenaires,
- ✓ une aide aux démarches sanitaires (médecins, psychologues, etc.)
- ✓ une aide alimentaire, vestimentaire...
- ✓ des ateliers et des activités socioculturels

et plus fondamentalement, par un accompagnement éducatif propre à les aider dans leur insertion sociale.

PARTENAIRES

SIAO Urgence et Insertion, SIAO 92, PSA de Belleville, les Missions locales, Club de prévention de l'Essor, ANRS, APASO, Cultures du Cœur, CHRS Alésia, CHRS Gutenberg, Fondation Meurice, Pierre et Lumières, FJT, CMP, AJAA, IPC, Centre Léveillé, CHRS Le Fil Rouge, l'Accueil Saint Gabriel, Urgence Jeunes, CHRS Albert 1^{er}, CHRS Pixéricourt.

EQUIPE

L'équipe de l'Accueil Jeunes est constituée de :

- ✓ 4 salariés :
 - 1 ETP de *Chef de Service*,
 - 1 ETP d'*Adjoint au Chef de Service*,
 - 0,5 ETP de *Conseillère en Economie Sociale et Familiale*,
 - 1 ETP d'*Educateur Spécialisé*
- ✓ 24 bénévoles : 11 accueillants référents (2^{ème} accueil), 3 accueillants dédiés à la réception des jeunes (1^{er} accueil), 3 accueillants dédiés à la distribution des produits alimentation et d'hygiène, 2 personnes ressources (atelier emploi), 5 personnes dédiées à l'accueil téléphonique.

II) PRESENTATION DU SERVICE

2.1 - Mission

Le *Centre Corot* est un dispositif d'hébergement *en éclaté* en avec des chambres d'hôtel et des chambres de service qui a pour mission d'accueillir des jeunes âgés de 18 à 25 ans en grande difficulté, sans domicile fixe, sur les départements de Paris et des Hauts-de-Seine, et de les accompagner dans leur parcours d'insertion en leur proposant une prise en charge globale en lien avec nos partenaires.

2.2 – Les jeunes accompagnés

En 2014, le Centre Corot a accueilli **162** jeunes dont **76 femmes** (soit 47%) et **86 hommes** (soit 53%). La totalité des candidatures des jeunes hébergés au Centre Corot vient de la plateforme du *SIAO* (eux-mêmes pourvus par nos partenaires et le réseau des associations de Paris et des Hauts-de-Seine).

L'âge médian est de 22,07 ans. 60% des jeunes sont de nationalité française (61% en 2013, 64% en 2012, 72% en 2011). Sur les 40% de nationalité étrangère, 73% viennent d'Afrique (21% de Congolais et 8% d'Afrique du Nord).

La durée moyenne de séjour est de 6,5 mois de prise en charge moyenne. Cette durée a légèrement augmenté en 2014 : **197 jours en moyenne** contre 184 en 2013 et 190 en 2012.

2.3 - Mode de prise en charge

Les candidatures des jeunes hébergés par le Centre Corot nous sont transmises par le *SIAO Insertion* qui sert de plateforme à l'ensemble des acteurs de l'hébergement et de l'insertion professionnelle. L'ensemble des prises en charge au Centre Corot répond à trois conditions :

- être âgé entre 18 et 25 ans,
- être en situation régulière sur le territoire français,
- être suffisamment autonome pour bénéficier d'une prise en charge à l'hôtel.

Chaque candidature reçue du *SIAO* est traitée dans un temps maximum de 7 jours. Le responsable du service, ou son adjoint, reçoit chaque jeune lors d'un premier entretien de présentation du fonctionnement du *Centre Corot*. Il n'est pas demandé au jeune de parler de son histoire du fait qu'il sera sans doute amené à l'évoquer dans un second temps avec son référent.

Une proposition d'hébergement en chambre d'hôtel est formulée dès ce premier entretien. En cas d'accord du jeune, un contrat est signé. Le jeune peut prendre possession de sa chambre le jour même ou le lendemain.

Le contrat stipule les conditions d'admission (âge, situation régulière, etc.), la nature des prestations fournies (entretien hebdomadaire, accompagnement social, suivi des démarches administratives et sanitaires, aide alimentaire, etc.), le montant de la participation financière (10% des ressources) et les modalités de résiliation du dit contrat.

Le suivi éducatif s'effectue au travers de la redynamisation de l'insertion sociale, du réapprentissage des gestes du quotidien, de l'accompagnement vers la réalisation des objectifs personnels et de la structuration de chaque projet particulier.

2.4 - Moyens matériels

L'Accueil Jeunes du Centre Corot a disposé en 2014 de **56 chambres d'hôtel** (dont 12 situées dans les Hauts-de-Seine) et de **7 chambres individuelles** (dont une dans les Hauts-de-Seine).

L'ensemble des chambres bénéficient de l'*Allocation Logement Temporaire*. 25 chambres sur 63 seulement disposent d'un coin cuisine, de plaques chauffantes ou d'un four à micro-ondes. Ce qui n'est pas suffisant, et donc pas satisfaisant, pour aider les jeunes à avoir une alimentation équilibrée.

Des fondations familiales ou d'entreprises, telles que Philanthropia ou Charities Aid Foundation of America, nous permettent de financer davantage de nuitées d'hôtels. En 2014, leurs aides ont été de 98 548€ (108 620€ en 2013, 56 700€ en 2012).

2.5 - Réseau

Notre réseau se compose du *SIAO Insertion* de Paris ainsi que du *SIAO 92*. Ils nous orientent l'ensemble des jeunes.

La *Permanence Sociale d'Accueil (PSA) de Belleville* est prescriptrice de 19% des jeunes hébergés au Centre Corot. La *PSA* intervient, en complémentarité du suivi de notre centre, sur la domiciliation et le suivi administratif des jeunes que nous accompagnons.

Les *Missions locales* sont prescriptrices de 9% des jeunes accueillis mais accompagnent 83% des jeunes dans leur dynamique d'emploi.

Les autres préconisateurs pour notre structure sont principalement des clubs de prévention (11%) et des structures d'accueil de jour (*SIJ, ANRS, Halte Jeunes, Itinérances, etc.*) ou d'urgence dans le 75 (*APASO, CHU Hivernaux, etc.*), à hauteur de 52%.

Des relais éducatifs et sociaux (*Cultures du Cœur, Accueil Saint-Gabriel, Le Fil Rouge, etc.*), des centres d'hébergements (*Relais 18, Urgence Jeunes, Albert 1^{er}, Plurielles, Le fil rouge, Tillier, Merice, Alésia*), des associations intermédiaires ou entreprises d'insertion (*ACSP, La Licorne, Objectif emploi, Optim emploi, SCB, etc.*) ainsi que des professionnels du logement (*Pierre et Lumières, FJT, etc.*) et de la santé (*CMP, AJAA, IPC, Centre Léveillé, etc.*) constituent la base active de notre réseau.

Témoignage de Martine, bénévole-référent jeunes

Les liens entre Corot Entraide et ses partenaires sociaux sont aussi variés qu'efficaces. Outre les nombreux coups de téléphone entre les référents de Corot et ceux des Missions locales ou des services sociaux, des réunions ponctuelles sont organisées quand des discussions plus poussées s'avèrent nécessaires. Récemment, par exemple, un des jeunes accueillis, très désireux de s'en sortir mais en situation d'échec, ne trouvait pas de travail. La situation a commencé à se débloquer à la suite d'un rendez-vous organisé entre les référents du jeune (éducateur et bénévole), et sa référente à la PSA Belleville. Après un échange avec sa Mission locale et une courte entrevue avec le psychologue de la PSA, la confrontation de toutes les idées a permis de faire émerger la nécessité d'un soutien individualisé, le besoin de cours de français et l'urgence de trouver un travail absorbant et rémunéré. Ces efforts conjoints ont porté leurs fruits et ce jeune a trouvé un emploi.

2.6 - Formations

En 2014, des séances d'**analyse de pratiques** ont été mises en place. 7 matinées ont été consacrées à la relecture des suivis et accompagnements effectués à l'Accueil Jeunes.

Par groupe de 7 ou 8, durant 1h30, un animateur extérieur intervient pour faciliter les échanges autour de situations concrètes apportées par les bénévoles du service. Les 7 matinées ont regroupé en moyenne 14 bénévoles (sur 18 intervenant auprès des publics jeunes).

Une **formation sur la (les) culture(s) de l'Afrique noire** a été suivie par 14 personnes intervenant à l'Accueil Jeunes. Les qualités de l'intervenant ont permis de découvrir (ou de redécouvrir) une partie d'un continent avec ses communautés, son histoire, ses représentations, etc. Dans un second temps, 16 bénévoles et salariés de l'Accueil Jeunes ont également participé à une **formation sur le Maghreb**, dans la continuité de la première formation.

3 salariés et 3 bénévoles ont également pu réactualiser leur diplôme de **Sauveteur Secouriste du Travail**. De nouveaux apports comme l'utilisation d'un défibrillateur ont ainsi pu compléter la formation initiale.

Témoignage de Véronique M., bénévole-référent jeunes

C'est le partage de nos expériences et l'enrichissement que nous apportent nos différences dans la manière d'aborder les jeunes qui signent l'intérêt de notre participation à l'analyse des pratiques ; cela apporte une meilleure gestion de nos émotions dans des situations parfois difficiles ou déroutantes. Être capable d'analyser nos émotions nous permet d'apporter la distance nécessaire à notre efficacité.

III. DE L'HEBERGEMENT AU LOGEMENT

3.1 - Réseau et partenariat

Héberger des jeunes nécessite de connaître les partenaires du secteur jeune mais aussi les instances et plateformes auxquels notre public sera confronté jusqu'à sa sortie de situation précaire.

En 2014, tous les salariés de l'Accueil Jeunes ont participé aux commissions organisées par le *SIAO Insertion*. Ces dernières présentent l'avantage de nous permettre de mieux apprécier ce qui est attendu par le *SIAO* dans la fiche d'évaluation, de connaître l'équipe de coordinateurs, mais aussi, une meilleure connaissance des structures existantes et un échange avec les partenaires sociaux présents.

Néanmoins, nous notons que depuis la mise en place du *SIAO*, des liens différents se sont tissés avec les structures d'hébergement. Les rencontrer permet d'échanger avec l'équipe, de cibler le public accueilli, le travail d'accompagnement mis en place... Certaines structures ne le souhaitent pas et préfèrent nous donner des éléments sur leur fonctionnement par téléphone. Toutes les orientations ne se faisant qu'exclusivement via le *SIAO*, nous regrettons souvent le manque de lisibilité et de rapport avec les centres pour préparer les sorties vers des CHRS.

Mieux connaître ses partenaires et élargir son réseau permettent d'adapter au mieux une prise en charge de nos publics.

3.2 - Provenance et départ

Ce tableau compare les situations d'hébergement des jeunes à l'entrée et à la sortie

| | 2013 | | 2014 | |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | A l'entrée | A la sortie | A l'entrée | A la sortie |
| Rue | 18% | -- | 15% | -- |
| CHU / Hôtel 115 | 44% | 7% | 39% | 6% |
| Amis + co-location | 23% | 25% | 26% | 20% |
| Famille | 5% | 9% | 8% | 15% |
| CHRS + Stab | 2% | 19% | 3% | 24% |
| FJT + Résidence sociale | -- | 18% | 1% | 20% |
| Studio | -- | 3% | -- | 6% |
| Autres | 8% | 19% | 8% | 9% |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

Légèrement moins de jeunes proviennent de la rue en 2014 et davantage viennent de rupture familiale ou de l'épuisement du réseau amical.

A la sortie, 26% ont pu accéder à une Résidence Sociale, un Foyer de Jeunes Travailleurs ou un studio. Une légère augmentation par rapport en 2013 souligne la stabilisation durable d'un plus grand nombre de jeunes passant par Corot d'année en année.

24% partent en CHRS, ayant souvent besoin d'un lieu plus contenant. Nous avons été confrontés cette année au manque de places en CHRS pour les jeunes hommes, ainsi qu'à un besoin de lieu plus contenant pour un nombre grandissant de personnes.

Le manque de places et de fluidité des CHRS pour jeunes hommes tend ainsi à allonger les délais de nos prises en charge.

Par ailleurs, nous effectuons des évaluations de sortie pour les jeunes de Corot de plus en plus tôt. Actuellement, tous les jeunes hébergés à Corot depuis plus de 5 mois ont une évaluation les concernant au SIAO. Si nous anticipons de plus en plus les évaluations, c'est pour pallier au manque de sorties en CHRS. Le délai d'attente entre une demande de CHRS au SIAO et une sortie effective est de 91 jours en moyenne (FJT, RS et CHRS confondus). Ce qui est inadapté si nous prenons en compte qu'en 3 mois d'attente, la situation des jeunes évolue très rapidement (et peut se dégrader très rapidement aussi).

Témoignage de Marc B., bénévole-référent de jeunes

Rémy avait connu, les années dernières, un parcours heurté qui l'avait mené successivement dans un grand nombre de structures sociales de la région parisienne. Pendant cette période, il avait démarré, apparemment dans l'enthousiasme, une variété de projets professionnels, vite arrêtés, à chaque fois, par une fuite ou un échec.

Il manifestait un profond mal-être, lié à une crise d'identité, qui l'avait amené à un éloignement, sinon une rupture, d'avec sa famille d'adoption. Sa prise en charge par le Centre Corot, représentait une dernière opportunité d'effectuer un vrai choix de projet professionnel, d'y mobiliser ses réelles capacités et son acquis éducatif, et de faire la preuve qu'il pouvait y tenir dans la durée un emploi avec une attitude positive.

Rémy a tiré une légitime fierté d'en faire la démonstration comme vendeur dans un magasin d'habillement et il a pu passer du Centre Corot à une résidence sociale, sur le chemin de l'autonomie.

IV. PROGRESSION VERS L'INSERTION

Depuis deux ans, nous avons développé l'aide à l'insertion des jeunes que nous hébergeons. Les raisons sont principalement dues au temps de présence à Corot que nous souhaitons investir pleinement quant à l'insertion des jeunes que nous hébergeons.

4.1 - Evolution de la situation professionnelle

Evolution des situations d'emploi

| | 2013 | | 2014 | |
|------------------------------|------------|-------------|------------|-------------|
| | A l'entrée | A la sortie | A l'entrée | A la sortie |
| Formation | 13% | 8% | 22% | 8% |
| Intérim | 8% | 2% | 4% | 4% |
| Contrats aidés | 1% | 4% | 5% | 13% |
| CDD | 9% | 10% | 6% | 10% |
| CDI | 12% | 20% | 6% | 12% |
| Personnes en activité | 43% | 44% | 43% | 47% |

La situation professionnelle des jeunes à leur arrivée à Corot reste stable, 43% sont en activité. A la sortie, le nombre de jeunes en activité passe à 47% avec une consolidation certaine de leur parcours d'insertion.

A l'entrée, 70% des jeunes travaillant ont un contrat à temps partiel. La progression des CDD, CDI et des contrats aidés est significative du renforcement et de la consolidation des emplois des jeunes au cours de leur passage à Corot.

Quasiment la moitié des jeunes (47%) quitte Corot en étant en activité. L'intérim reste stable, les contrats aidés triplent grâce -principalement aux Contrats d'Avenir-, les CDD et les CDI doublent. On passe de 21% des jeunes en entreprise à l'entrée à 40% à la sortie.

4.2 - De la formation au travail

80% des jeunes sont déjà inscrits à la *Mission locale* avant leur arrivée à Corot. L'accompagnement vers l'insertion professionnelle est donc souvent doublé car le référent du jeune sur notre Centre est en lien avec celui de la *Mission Locale*. Cela nous permet à la fois d'avoir un double regard sur la dynamique de recherche du jeune, sur son sérieux et son implication, et à la fois d'effectuer un travail complémentaire sur l'accompagnement vers l'emploi.

55% des jeunes accueillis ont un niveau inférieur ou égal au collège, 25% ont un niveau baccalauréat ; 65% sont sans diplôme. Le fait d'avoir peu ou pas de diplôme est un frein à l'embauche, néanmoins la plupart des formations proposées aux jeunes n'étant pas diplômantes, le travail en Association intermédiaire, entreprise de travail temporaire ou chantier d'insertion permet de palier à ce manque par une première expérience.

A l'entrée, 22% sont inscrits dans des formations dont 25% en formation linguistique et 33% en plateforme de mobilisation. A la sortie, les 8% de jeunes encore en études sont majoritairement dans des formations professionnelles (plus aucune formation linguistique et 1 seule personne en plateforme).

Trois fois moins de jeunes sont en formation à la sortie mais deux fois plus obtiennent un contrat entre l'entrée et la sortie. A la sortie, les jeunes ayant un travail gagnent en moyenne 784€ par mois, contre 574€ à l'entrée.

4.3 - L'insertion par l'activité économique

Le secteur de l'insertion par l'activité économique est composé d'*associations intermédiaires* (AI), d'*entreprises de travail temporaire d'insertion* (ETTI), d'*entreprises d'insertion* (EI), d'*ateliers et chantiers d'insertion* (ACI) et des *régies de quartier*. Ce secteur est très important pour les jeunes loin de l'emploi. Ce champ de l'insertion peut permettre à des jeunes plus éloignés du marché de l'emploi de commencer (ou de renouer) avec le monde du travail. Cette année, l'Accueil Jeunes a travaillé davantage avec ce réseau : *ACSP, La Licorne, Colombus*, etc. Des liens et donc des partenariats ont été tissés entre les professionnels, ce qui nous a permis d'être informé rapidement lorsqu'une place se libérait. Plusieurs jeunes ont su saisir cette opportunité et petit à petit nous les avons vu évoluer professionnellement et ainsi construire un projet stable.

4.4 - L'atelier emploi

Tous les jeudis matin, un **atelier emploi** est proposé aux jeunes, il est animé par une bénévole et un salarié. Cet atelier est l'occasion de faire un point sur le projet du jeune et de réaliser dans un premier temps son CV. Il faut en général, une séance. Si les jeunes ont eu la possibilité de le faire avant, nous passons directement à la rédaction de la lettre de motivation, recherche d'offres en ligne ou encore simulation d'entretien d'embauche.

Il est important pour ces jeunes de travailler l'expression orale, que cela soit dans les conversations téléphoniques ou en face à face (articulation, réponses claires, sens des mots, vocabulaire etc.). Les attitudes et comportements à avoir lors d'un entretien sont aussi travaillés. D'autre part, l'atelier a lieu en petit nombre, ce qui permet un véritable suivi personnalisé. L'Atelier Emploi permet d'accompagner et de soutenir le jeune dans sa recherche.

Bien souvent les jeunes se contentent d'aller déposer des CV à droite à gauche sans relancer l'employeur ou sans même noter le nom et l'adresse de l'endroit où ils ont déposé leur candidature. Les conseils sont donc importants. Des outils-pratiques tel qu'un tableau « recherche emploi » ou « agenda » ont été mis en place pour les aider à s'organiser et à cibler leurs recherches. Le but est que le jeune se sente suivi et soutenu dans ses démarches. Pour que l'atelier soit profitable, il faut que le jeune vienne au moins trois fois. Une des difficultés que nous avons pu repérer est l'investissement dans une dynamique de recherche sur le long terme.

Témoignage de Marie-Noëlle, bénévole à l'atelier emploi :

En 2014, nous avons surtout vu passer plusieurs jeunes au parcours souvent chaotique. Il faut alors reprendre avec eux les différentes formations et expériences qu'ils ont déjà. Le travail peut parfois consister en une restructuration de leur passé, ce qui nécessite une certaine durée d'échange et de connaissance du jeune.

L'atelier a, souvent cette année, concerné des jeunes arrivés depuis peu de temps en France et ayant des difficultés importantes d'analphabétisation. Beaucoup lisent et écrivent peu et leur français oral est limité. Cela est une réelle difficulté pour nous car, nous le savons, l'insertion professionnelle va être encore plus lente et compliquée. Heureusement, certaines entreprises d'insertion avec qui nous sommes en lien acceptent quelques candidatures de ce type. Mais les places sont rares, et nous pensons que l'apprentissage linguistique est de toute façon nécessaire, voire élémentaire pour que le jeune puisse se sentir plus à l'aise dans son quotidien et dans la société.

V. INFORMATION ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

5.1 - Démarches administratives

Chaque personne hébergée doit durant son parcours à Corot effectuer et pouvoir être accompagné pour effectuer un certain nombre de démarches administratives : déclaration d'impôt, mise à jour du titre de séjour ou de la carte nationale d'identité, demande de logement social, démarche pour la carte de solidarité transport,...

Tous les jeunes passant par Corot doivent pouvoir mettre en conformité leur situation administrative. Cela permet aux différents intervenants du secteur de se focaliser sur le suivi éducatif et social une fois que l'aspect administratif a été traité ; même si les documents administratifs nécessitent une attention permanente.

✓ **Le numéro de demandeur de logement social**

Il est très simple à obtenir et peut se faire dans n'importe quelle mairie. Ce numéro d'inscription est souvent obligatoire pour les demandes d'hébergement, notamment les résidences sociales et les Foyers de Jeunes Travailleurs.

✓ **La déclaration d'impôt**

Comme chaque année, nous aidons les jeunes à compléter leur déclaration de revenus. Notre travail est de leur faire comprendre l'importance d'avoir leur avis de non-imposition en vue de leur futur hébergement ou logement. C'est aussi un moyen d'intégrer le jeune dans la société et de lui faire comprendre que les impôts servent aussi à payer les aides et les formations auxquelles il prétend.

5.2 - Action éducative pour aider à la gestion du budget et des dettes

Mettre en place une aide éducative budgétaire ne peut se faire qu'à la demande de la personne accueillie. Il faut qu'elle adhère à l'accompagnement, au risque de démarrer des démarches administratives longues, qui n'aboutiront pas forcément. Une certaine *lourdeur administrative*, peut les décourager. Etre acteur dans sa propre gestion budgétaire est un indice important qui nous permet de déceler l'autonomie de la personne et/ou une certaine volonté de s'en sortir.

Les dettes sont toujours en majorité des dettes de transport. Cette année, un unique dossier de surendettement a été réalisé. Quelques remises gracieuses ont été accordées aux jeunes, notamment par la diminution des frais de majoration. Elles ont abouti car les jeunes demandeurs de cette remise avaient des ressources pour s'affranchir de leurs dettes.

D'autres jeunes sans ressources sont simplement désireux de connaître l'ampleur du montant de leurs dettes afin de savoir où ils en sont.

Témoignage de Véronique B., bénévole-référent jeunes

Luc est arrivé en mai 2014, à 21 ans, placé dès l'âge de 2 ans en famille d'accueil. A l'école jusqu'en 4^{ème}. Il a suivi quelques formations mais n'a jamais été jusqu'au bout. Dès son arrivée, Corot l'a incité à faire ses démarches administratives (CMU, inscription logement à la mairie, feuille de non-imposition) qu'il a progressivement effectuées. Il est donc maintenant à jour.

Dans le même temps, il a trouvé du travail dans des chantiers d'insertion en BTP ou en manutention. Il a su se faire apprécier et a donc eu des missions renouvelées de mois en mois ce qui lui a permis de régler toutes ses dettes.

Luc a eu en projet une formation de cariste qui débute le mois prochain, puis d'obtenir son permis de conduire, ce qui lui permettra de trouver plus aisément un CDI. Il a montré beaucoup de persévérance

et de ténacité dans son parcours à Corot, même s'il a conscience que soutien et encadrement lui sont encore nécessaires.

VI. ANIMATION

L'animation fait entièrement partie de l'accompagnement proposé à Corot. En effet, à travers le versant « sorties » nous pouvons créer ou approfondir des relations entre les jeunes et les professionnels, entre les jeunes entre eux et également découvrir les jeunes « autrement » grâce au contexte moins formel.

En 2014, 13 sorties ont été réalisées avec en moyenne entre 9 et 10 jeunes, 2 salariés et 2 bénévoles. Le coût des sorties par participant est en moyenne de 36€.

4.1 - Les sorties : régularité et objectifs

Elles sont mensuelles et se font en nombre restreint : nous essayons de privilégier des sorties avec un nombre de participants autour de 8. Cela permet d'allier une activité ludique à un véritable travail éducatif.

Deux professionnels encadrent ces sorties, auxquelles se joignent régulièrement bénévoles et stagiaire. La place des bénévoles est essentielle car elle permet de poursuivre leur accompagnement à travers la sortie et ainsi, de rejoindre l'ensemble des jeunes dans leurs problématiques.

Au cours de l'année 2014, une stagiaire éducatrice spécialisée a pu, par sa présence et son implication permettre d'étayer et de consolider davantage nos sorties.

En 2014, 13 sorties ont été organisées ; 119 jeunes y ont participé. 9 sorties ont eu lieu en soirée ou en après-midi dans Paris et 4 sur une journée, en banlieue ou en province.

4.2 - Les sorties à la journée

Les sorties-journée, en plus de faciliter les échanges, de créer une dynamique de groupe et de réaliser un travail éducatif personnalisé, sortent les jeunes de la réalité de leur quotidien et du poids de leurs difficultés. En effet, cela leur permet de s'évader le temps d'une journée et de décompresser du stress parisien.

- ✓ *Cet été 2014, deux journées à Etretat ont permis à 12 jeunes de découvrir une petite ville normande, de se baigner, de déguster des fruits de mer et de faire un tour de 2h sur un vieux gréement. Plusieurs ont pu exprimer combien cela leur avait fait du bien de « partir en vacances pendant un jour », ce qui signifie « oublier les soucis au moins quelques heures » !*

4.3 - Les sorties en soirée

Les sorties en soirée à Paris, sont un moment pour découvrir la capitale autrement que par les stations de métro. Nous avons choisi de mettre l'accent sur la culture car peu de jeunes vont au musée ou assister à une pièce de théâtre. Cela est un moyen de les sensibiliser afin qu'un jour ils y aillent peut-être seuls. De plus, un guide est toujours présent pour donner des explications, anecdotes, relater l'Histoire, etc.

En 2014 : nous avons visité l'Opéra Garnier, le quartier de Montmartre, le Château de Versailles, la Tour Eiffel, et nous nous sommes rendus à deux pièces de théâtre et un ballet.

Témoignage d'Elisabeth, bénévole à l'Epicerie sociale, suite au spectacle « Tutu »

Une sortie Jeunes, c'est comme une mini-colonie. Métro en groupe, « selfies » à l'arrivée. Je suis surprise par le calme des jeunes, ils regardent partout et appliquent sans problème les consignes même

pour le portable ! Le spectacle déjanté et drôle a plu. Un des jeunes me précise que c'était son premier théâtre. Un Mac Do autour d'une grande table avec selfies et un ticket gagnant pour un dessert achève ce joli moment. C'était une sortie en famille ; il faudra recommencer !!

4.5 - Les repas au *Petit Corot*

Au *petit Corot*, chaque semaine 2 repas sont organisés : le jeudi, un déjeuner après l'atelier emploi et tous les mercredis soir, 3 à 10 jeunes se rassemblent pour préparer et partager un dîner convivial, accompagnés par 2 salariés de l'association et, occasionnellement, par un bénévole.

Ces dîners sont l'occasion pour les jeunes de manger un plat équilibré et chaud, ce qui pour beaucoup, est la seule occasion de la semaine, faute de possibilité de cuisiner à l'hôtel. De plus, pour les jeunes isolés, c'est une opportunité pour rencontrer d'autres personnes de leur âge et pour échanger ensemble.

Souvent, les thèmes ou événements abordés tournent autour de l'Histoire, la religion, le sport, la culture, la politique, la musique, le cinéma ou encore des faits de société...

Témoignage d'Eliane, bénévole au premier accueil, sur les dîners au Petit Corot

Le petit Corot est un lieu de rencontre des jeunes. Ils y font connaissance, partagent. C'est une bonne ambiance, avec quelquefois des discussions animées. Au petit Corot, tous les jeunes y ont leur place, les bavards, les timides ou les autres. C'est aussi prendre le temps de connaître ce lieu, de le découvrir, de l'apprécier, de s'y retrouver tous ensemble pour échanger, écouter, entendre, pour y passer une agréable soirée autour d'un bon repas.

VI. PRISE EN CHARGE DES PROBLEMATIQUES DE SANTE

L'accès à la santé, aussi bien en matière de droits que de soins, demeure aujourd'hui encore problématique pour les jeunes en précarité. Le temps d'attente de la *CMU*, l'insuffisance de l'information sur le droit à la santé, le manque de structures médicales spécifiques à cette tranche d'âge mais aussi une multiplicité de différents dispositifs liés à des prestations proches apparaissent comme des critères de compréhension quant à ce constat. Or, nous nous sommes placés dès le départ dans une perspective qui nous permette de dépasser celui-ci.

Nous nous devons ainsi de toujours chercher à maintenir et développer les partenariats : il est peu pertinent de penser toute promotion de la santé sans partenariat.

Concernant le dépôt des dossiers *CMU*, d'une part, nous vérifions que les demandes soient bien complètes, et, d'autre part, nous gardons la photocopie de l'ensemble du dossier afin de prévenir une éventuelle réclamation ; de plus, nous appelons avec le jeune concerné le numéro téléphonique de l'Assurance maladie lorsqu'il n'y a aucune nouvelle plus de deux mois après le dépôt du dossier.

Evidemment, un point essentiel est à préciser : les problématiques de non-recours aux soins peuvent s'intriquer aux diverses formes de souffrance psychique touchant un certain nombre de jeunes accueillis. La mise en danger, la culpabilité, l'autopunition ou encore la tentative de confrontation à ses limites se manifestent, du moins en partie, à travers un renoncement à prendre en considération leur bien-être physique et psychique et les moyens pour y parvenir.

Nous restons particulièrement attentifs aux parcours complexes des jeunes filles enceintes ; dans ce sens, nous sommes en lien régulier avec leurs principaux référents et nous avons développé un partenariat avec l'*ADEMI* (Aide départementale envers les mères isolées avec enfants). L'optique est de préparer au mieux la future maternité des jeunes filles accueillies en leur évitant de nouvelles difficultés.

Par ailleurs, nous travaillons de plus en plus en étroite collaboration avec le *centre Léveillé* (entretien clinique et évaluation psychotechnique des potentialités) ; il s'agit pour l'équipe d'obtenir d'autres éléments de compréhension et d'analyse dans la perspective de déterminer de manière plus approfondie certains objectifs de l'accompagnement. Cette démarche s'inscrit dans notre réflexion de prise en compte de la problématique d'un handicap comme obstacle à une insertion socioprofessionnelle classique.

Témoignage de Colette, bénévole-référent de jeunes

Lorsque j'ai rencontré Rachid pour la première fois, je me suis demandée comment nous allions pouvoir communiquer ; il était sombre, fermé, sans un sourire, le regard fuyant et difficilement compréhensible dans son parler. Il s'est révélé être un garçon solitaire, sans aucun lien et ne supportant pas les autres. Au fur et à mesure de nos entretiens, j'ai pu me rendre compte de certains de ses troubles psychiques ; il a une obsession de la propreté et peut rester deux heures sous la douche, demandant chaque semaine des produits de toilette en grande quantité ; il précise que son seul plaisir journalier est de « faire des pompes ». J'apprendrai par ailleurs que dans sa chambre d'hôtel Rachid tient des propos incohérents en parlant avec des voix différentes.

Suite à ces éléments, toutes les démarches nécessaires ont été faites afin qu'il puisse passer une évaluation psychotechnique des potentialités au Centre Léveillé. Même s'il refuse l'idée de soins, nous essayons de lui permettre petit à petit d'accéder au secteur psychiatrique. Les résultats lui seront donc restitués par un psychiatre de notre réseau qui est tout à fait prêt à appuyer cet objectif. Depuis quelque temps, il est plus « causant ». J'ai ressenti de sa part une meilleure écoute dans nos conversations toujours limitées et un peu difficiles. Son regard est plus direct et on peut lire des expressions sur son visage. Je sens qu'il y a un début d'investissement et que je représente un point de référence pour Rachid.

OBJECTIFS et PERSPECTIVES 2015

- *Systématiser les **réunions de synthèses** avec les préconisateurs et les partenaires.*
- *Mettre en place un **suivi hebdomadaire des démarches administratives** pour que la plupart des jeunes puissent partir de Corot avec une **protection sociale**, une **demande de logement** en cours et une **déclaration d'impôts** à jour.*
- *Développer la possibilité de **cuisiner dans les lieux d'hébergement** en passant de 39% des chambres ayant une possibilité de cuisiner à 60% en 2015.*
- *Augmenter le nombre de **partenaires hébergement** (principalement CHRS), visiter les structures pour adapter au mieux les sorties.*
- *Rencontrer les acteurs du champ de **l'insertion par l'activité économique** et, développer, avec eux, nos partenariats.*
- *Définir des indicateurs pour réaliser une **évaluation interne**.*

Le Centre Gutenberg - Rapport d'activité 2014

Ouvert le 1^{er} décembre 2008, le Centre Gutenberg comprend 31 chambres individuelles meublées, équipées d'un coin cuisine et d'une salle de bain. Une autonomie pour la préparation des repas et l'entretien de la chambre est demandée.

Le Centre Gutenberg a pour objectifs :

- de **favoriser l'intégration sociale et professionnelle** de personnes, femmes et hommes en difficulté, âgées de 18 à 24 ans en leur proposant un hébergement et un accompagnement social global,
- d'**aider à l'élaboration de projet(s)** et à leur réalisation progressive en prenant en compte l'organisation de la vie quotidienne,
- de **faciliter l'accès aux droits**, santé, droits administratifs, juridiques et civiques, à la formation, à l'emploi, à la culture et aux loisirs, au logement.

ACTIVITE 2014 - INTRODUCTION

66 jeunes femmes et hommes ont été accueillis durant l'année 2014, âgés de 18 à 22 ans pour **84 %** d'entre eux.

Même si, pour une majorité, une activité professionnelle ou une formation encadre leurs journées et leur alloue un minimum de ressources pour vivre, il n'en reste pas moins que les histoires de vie sont chaotiques, ponctuées de ruptures et de répétitions.

L'accompagnement social se situe là dans cet espace-temps d'accueil où la **présence**, l'écoute, le « faire avec », donnent un nouveau rythme et tentent d'apaiser ces histoires fragiles. Le droit de la personne et sa dignité sont déclinés dans toutes les actions et affirmés dans le Projet d'établissement en continuité du Projet Associatif.

Le Centre Gutenberg s'est doté de procédures de **contractualisation individualisée** par le contrat d'accueil et de séjour pour fixer des objectifs personnels, évaluer et construire des orientations adaptées. En lien avec les partenaires, nous confortons la situation économique par l'activité professionnelle et apportons conseil et soutien pour une gestion positive.

Savoir occuper une chambre c'est pouvoir habiter son corps, ce qui n'est pas toujours facile : être accompagné(e) physiquement dans cet apprentissage peut donner cette assurance chancelante. « *Habiter, c'est mettre de soi dans son logement.* » (J. Furtos)

Le lien social est développé et encouragé par des activités collectives et par la mise à disposition d'un lieu de vie commun agréable (la Tisanerie, selon l'esprit du Projet) pour un temps de **vivre ensemble**.

Enfin, la **santé** et la prise en compte des difficultés personnelles sont au centre des actions pour accroître et rendre effective cette autonomie. Il est à constater que la situation sanitaire des jeunes accueillis est préoccupante : absence de soins de base (dentisterie, ophtalmologie...), de prévention en matière de sexualité (contraception et protection) et existence de pratiques addictives importantes (majoritairement au cannabis).

L'année 2014 s'est conclue avec la volonté de poursuivre l'**évaluation** des actions entreprises et de se projeter dans l'avenir au travers du Projet d'établissement 2015/2019. C'est l'ambition de l'équipe du Centre, qui, au-delà des enjeux éducatifs, financiers, politiques et autres, œuvre pour faire de son travail un **repère dans une vie**.

Laurent HENLE, Directeur

Partie I : Le Centre d'Hébergement, son fonctionnement

1° Admission :

L'orientation vers le Centre Gutenberg est gérée par le **SIAO Insertion 75**, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, confirmé par la Loi ALLUR de mars 2014 afin de permettre à chaque personne en demande d'hébergement de pouvoir bénéficier d'une prise en charge adaptée et continue. Ainsi, chaque vacance de place est signalée au SIAO 75, qui transmet une fiche de liaison. Un rendez-vous d'évaluation et de présentation est organisé. Une réponse motivée est donnée à chaque demande.

2° Documents de fonctionnement :

Le **Règlement de Fonctionnement** (Art. L 311-7 du CASF) : Est le reflet des conditions d'accueil et de prise en charge en tenant compte des impératifs de sécurité, de l'orientation, des choix pédagogiques et des droits de l'usager au sens de la Loi 2002-2. Élaboré en Novembre 2008 pour fixer un fonctionnement de la structure, il a été réactualisé en 2013.

Le **Contrat d'accueil** : (1 mois) Est le premier document d'accompagnement notifié à l'article 3 de la **Charte de la personne accueillie** établi par l'arrêté ministériel du 8.09.2003 pour le droit à l'information et répond au guide des bonnes pratiques ANESM pour les droits des personnes hébergées.

Le **Contrat de Séjour** (Art. L 311-7 du CASF) : Est le document qui contient les traces écrites du projet élaboré avec la personne. Il traduit des « axes » de travail socio-éducatif en lien avec une réalité vécue. Sa durée varie de 1 à 6 mois selon les échéances : fin de formation ou de contrat, situation administrative, hospitalisation...

Le **Livret d'accueil** (Art. L 311-4 du CASF) : Contient les informations pratiques nécessaires à la vie dans l'institution. Est remis au moment de l'admission.

Les **questionnaires de satisfaction** (Art L 311-6 du CASF) : Deux questionnaires sont distribués dans le cadre de l'évaluation des prestations ; l'un concernant la période du Contrat d'accueil, (arrivée) l'autre sur l'ensemble de la prise en charge socio-éducative (sortie).

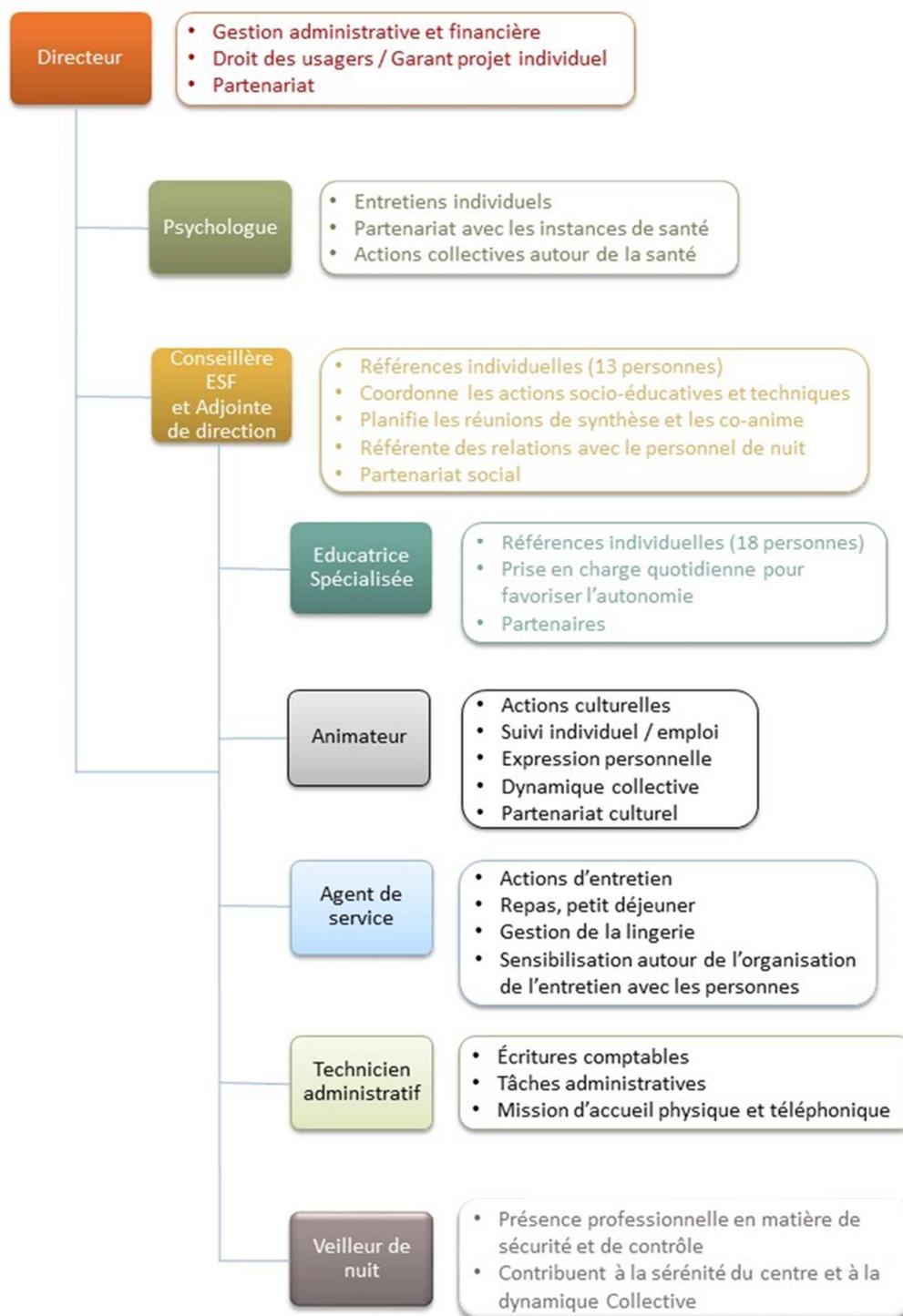
3° Prise en charge :

Durant l'accueil au Centre, la personne est **accompagnée individuellement** par une référente éducative. Cette dernière l'accompagne dans l'élaboration d'un projet individuel d'insertion, en tenant compte des attentes et d'éventuelles difficultés personnelles et professionnelles. Des accompagnements extérieurs sont possibles, selon la nature des démarches. Ces entretiens hebdomadaires sont indispensables et obligatoires.

Le projet d'accueil du Centre Gutenberg inclut également des **temps collectifs** sous forme : d'ateliers d'insertion, d'ateliers créatifs (Web Médias, créations manuelles, cuisine...) de réunions et de sorties.

Avant la fin du Contrat de séjour, un **bilan** est réalisé avec la personne accueillie et la référente. Un écrit est demandé au jeune pour évoquer ses objectifs futurs. Un temps de réflexion en équipe pluridisciplinaire, **la réunion de synthèse**, permet d'évaluer la situation au regard des objectifs fixés.

4° L'équipe :



Chaque professionnel présent est engagé dans :

- la participation à l'élaboration du Projet d'Etablissement,
- l'accueil chaleureux des personnes
- la participation à l'évaluation des actions menées
- la dynamique de proposition pour les améliorations attendues.

La formation :

- *Master 2 de droit public*, option droit sanitaire et social pour la psychologue, (2ème année)
- *Troubles psychiques : comprendre pour accompagner*, pour une Conseillère ESF, (4 jours)
- *Formation Equipier Premiers Secours* pour 9 salariés, (1/2 jour)

Partie II : Données chiffrées 2014

Les caractéristiques des jeunes accueillis varient peu d'année en année : on constate le maintien d'une moyenne d'âge entre 18 et 22 ans (**55/66**).

75 % d'entre eux vivent avec des revenus se situant **sous le seuil de pauvreté** (selon le seuil utilisé, entre 814 et 977 Euros, (Observatoire des Inégalités, octobre 2013)

60 % ont une activité professionnelle liée à un emploi au moment de leur arrivée : CDI à temps plein ou partiel, CDD et missions temporaires, formation qualifiante (contrat professionnalisant, CAP). C'est un public peu diplômé et sans expérience professionnelle.

40 % sont dans des dispositifs de « mobilisation » pré professionnelle très peu rémunéré (300€)

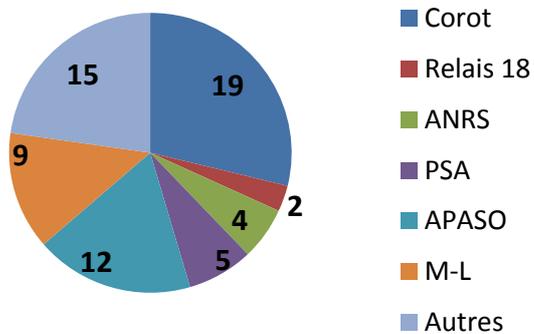
L'année 2014 met toujours en exergue les difficultés d'insertion par l'emploi pour les jeunes.

Partie II : Données chiffrées 2014

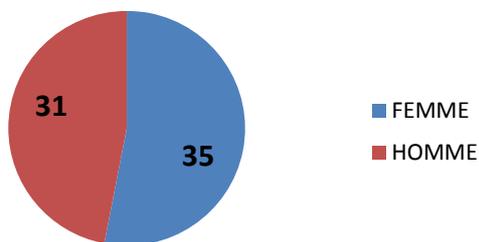
Présents au Centre : 66

Orienteur : SIAO Insertion 75

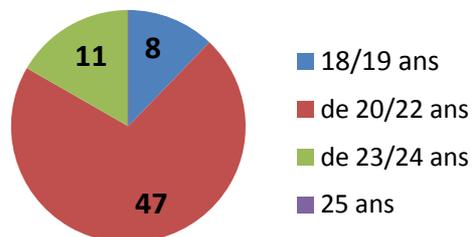
Services prescripteurs :



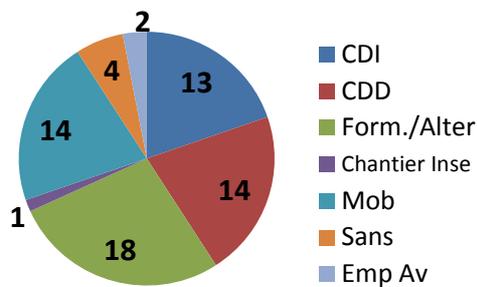
Répartition par sexe :



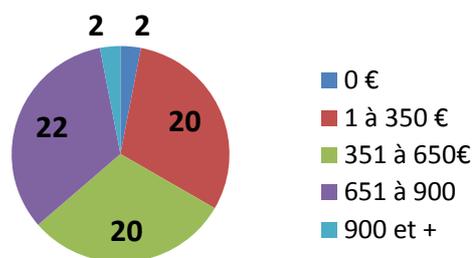
Tranche d'âge :



Activité :



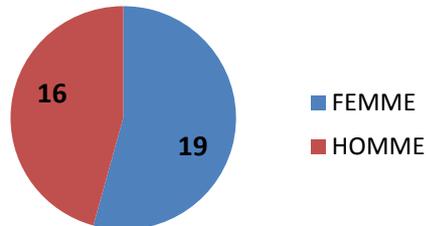
Ressources :



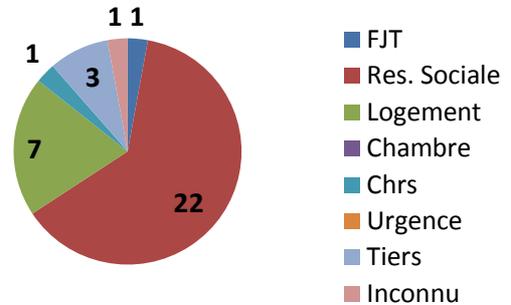
Sorties : 35

La durée moyenne d'hébergement des sortants 2014 est de **11 mois**
pour un taux d'occupation annuel de **98,60 %**

Répartition par sexe :



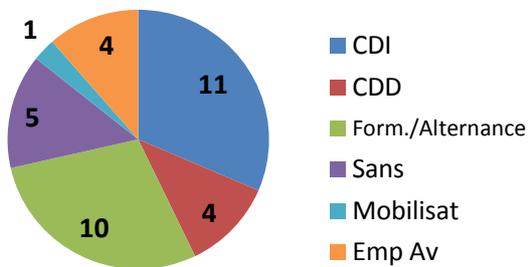
Destination :



L'équilibre entre les femmes et les hommes est respecté par l'organisation des chambres (16 filles - 15 garçons) mais également pour la dynamique institutionnelle.

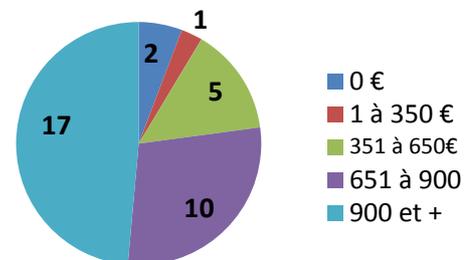
66 % des sorties se sont faites vers le logement intermédiaire et **20 %** vers le logement pérenne (6 personnes ont été relogées avec le bailleur *Pierres et Lumières* en banlieue parisienne et 1 personne dans le 15^{ème} avec les accords collectifs.)

Activité :



Tous les jeunes ont une activité professionnelle ou de formation

Ressources :



Pour la moitié, les revenus restent sous le seuil de pauvreté

Partie III : Accompagnement et actions collectives

Diminuer les vulnérabilités, permettre de trouver une place dans la société et donner les clés pour acquérir une certaine autonomie.

1° La santé :

La santé reste au cœur d'un projet d'insertion et nous constatons, cette année encore, que la situation sanitaire des jeunes est précaire. La prise en compte de leur santé n'est pas une priorité dans leur parcours de vie, soit par ignorance, par incompréhension ou par sentiment de toute puissance, mais aussi par manque de droits ouverts, type CMUC.

Nous soutenons toujours la mise en place d'un **bilan de santé générale** et ce dès les premières semaines d'accueil. C'est un moyen éducatif et sanitaire pour évoquer les risques liés aux différentes pathologies pour cette jeune génération. Cela permet également de choisir un médecin traitant et d'entamer un suivi régulier.

Pour 35 jeunes entrés en 2014, 30 bilans ont été réalisés.

Certains refusent ce bilan par peur des piqûres et d'autres l'ont déjà fait avant leur admission.

Pour les 35 personnes sorties du dispositif, 28 avaient une CMU C valide, et 6 une mutuelle complémentaire. Pour 1 personne, nous n'avons pas eu le temps de finaliser la démarche.

Des actions collectives, au sein du Centre, se succèdent autour de la nutrition, de la vaccination, ou de la prise en compte du corps (prévention VIH-IST et contraception), et ce, avec des partenaires extérieurs. L'évocation de la question de la contraception est primordiale car il se joue une représentation pas clairement définie du statut de futur parent.

Pour les jeunes présents au Centre au 31.12.2014, 10 d'entre eux ont rencontré une réelle problématique de santé psychique nécessitant une prise en charge par un service de soin spécialisé avec ou sans traitement médicamenteux. C'est avec le *CMP Tisserand* du secteur de Santé mentale que nous soutenons ces projets de soins.

Suite à des comportements inquiétants et dangereux, il a été procédé à une hospitalisation à la demande d'un tiers, en l'occurrence le Centre Gutenberg, pour Mlle P. Après plusieurs semaines dans le service fermé du secteur, Mlle a réintégré l'institution en étant accompagnée par l'équipe ambulatoire. Elle a pu assez rapidement reprendre une activité professionnelle, mais il convient de rester vigilant, attentif et coordonné avec l'équipe de soin.

Pour 15 jeunes, la consommation de cannabis et/ou d'alcool a eu des conséquences pour leur projet d'insertion. Dans ces cas, un travail d'accompagnement vers le soin est toujours mené avec différents services et notamment la *Consult*. 15 autres jeunes, ne sont pas encore dans l'acceptation des soins mais leur consommation n'a pas de répercussion sur leur insertion professionnelle.

Enfin, et sans l'identifier comme un problème de santé, l'année 2014 a vu se confirmer 3 situations de grossesse. Rarement désirée, la grossesse vient interférer le projet et peut déclencher des mouvements d'excitation ou d'angoisse et nécessite toujours de réorienter l'accueil.

« Je suis née le..., avec 3,740 kg et 50,5 cm. Ma maman et moi tenons de tout cœur à vous remercier de tout ce que vous avez fait pour nous. Votre écoute, votre aide, vous êtes comme notre famille, sans vous nous n'imaginons pas notre vie. Vous étiez toujours présent pour nous quand nous avons besoin de vous »

Toutes ces préoccupations sanitaires sont aussi évoquées, travaillées et soutenues par la psychologue qui reçoit les jeunes, et qui est le lien avec les institutions sanitaires.

2° L'insertion professionnelle :

Afin d'être plus proche du projet individuel, l'insertion professionnelle est au cœur de la prise en charge. Les entretiens individuels englobent cet aspect et permettent le lien avec les partenaires de l'insertion : *Missions locales*, associations intermédiaires, centres de formation.

Pour compléter ce soutien, il est proposé des temps individuels avec l'animateur autour d'un soutien très spécifique au jeune. Il peut s'agir d'un appui pour des révisions liées à un examen, de la reprise de cours pour affiner la compréhension ou une aide technique d'organisation. Un planning pour plusieurs séances est mis en place et coordonné avec la référente sociale ou avec l'équipe pédagogique extérieure.

Mlle A. a demandé un soutien pour réviser des cours de français. Très assidue, elle faisait chez elle les exercices que lui donnait son professeur. C'est à partir de ces exercices que nous avons travaillé, cela permettant de l'aider à mieux comprendre ou à approfondir les notions vues en cours. Cet accompagnement a duré 3 mois à raison de deux séances par mois.

3° La vie quotidienne :

Le Centre Gutenberg propose un hébergement individuel. Au regard des problématiques des jeunes, nous sommes attentifs quant à leur organisation de vie.

Cet aspect, contenu dans le Règlement de fonctionnement, est décliné individuellement en évoquant le rythme de vie (horaires, activités), les capacités d'autonomie pour le linge (inscriptions machines à laver, conseils, contrôle), l'hygiène (conseils, échanges).

M. S a vécu en famille d'accueil jusqu'à 18 ans. Lorsqu'il se retrouve à la rue, il est hébergé un an à l'hôtel avant d'arriver au Centre Gutenberg. Il intègre donc une chambre avec un coin cuisine et salle de bain à entretenir, des courses et la cuisine à faire. Très vite, on constate que le ménage et la vaisselle ne sont pas faits, que son linge s'accumule, qu'il prend des draps propres sans les remettre sur son lit. Il nous dit que dans sa famille d'accueil, il n'avait pas à faire cela et qu'il n'avait pas appris le faire, que cela demande du temps qu'il n'a pas selon lui. Il a donc fallu passer régulièrement vérifier sa chambre, lui rappeler qu'une vaisselle se fait après le repas, que le linge propre ne se mélange pas avec le sale à même le sol et « faire avec » lui. Au fur et à mesure, on s'aperçoit que M. S est non seulement désorganisé dans la gestion de son quotidien mais aussi dans celle de ses rendez-vous. Il a une réelle difficulté d'anticipation. Pour l'aider, nous avons mis en place un planning mensuel et un agenda où il note tout ce qu'il doit faire. C'est un accompagnement qui se fait progressivement et qui demande un temps d'apprentissage avec un contrôle régulier de l'équipe.

La nuit : Il est, certes, proposé aux jeunes une prestation d'hébergement en chambre individuelle, néanmoins, l'ensemble des chambres est regroupé dans le même immeuble et entraîne donc une vie collective et notamment la nuit.

Cette situation peut provoquer des tensions et des comportements accentués par la nuit. La complexité des projets et leur mise en œuvre, les entretiens durant la journée et/ou les diverses activités ont des répercussions la nuit. L'attitude des jeunes n'est pas identique, car il se joue autre chose.

L'écoute respectueuse d'histoires personnelles souvent douloureuses et parfois maintes fois répétées demande de la présence humaine pour recevoir ces paroles autour d'un thé, y compris à 1 h du matin au moment où le sommeil se fait attendre.

M T. vient tous les soirs auprès de la personne de veille. C'est par lui un autre moment de sa présence au Centre. Bien souvent, les résultats de football sont d'actualité et un prétexte à évoquer son parcours, ses envies, les difficultés du moment.

4° Les actions collectives :

Le centre Gutenberg soutient le projet de mener des actions collectives, complémentaires aux missions d'hébergement et d'accompagnement socio-éducatif. Cet axe du projet est énoncé dès l'entretien de présentation du Centre.

S'inscrire à une action choisie demande de se penser face et avec les autres. Être dans un groupe, même restreint, engage la personne puisque le groupe est tributaire de chacun.

Quelques chiffres :

128 temps d'activité ont eu lieu en **2014**,

10 activités étaient à l'initiative des résidents,

58 résidents (sur 66) y ont participé au moins une fois,

Une activité-type regroupe 4 résidents, soit 3 hommes-et 1 femme.

La participation aux activités :

Cette année est marquée par une baisse importante de la participation des jeunes quant aux propositions d'activités : -58% de propositions faites par les jeunes, -47% de femmes participant aux activités, -35% des présences toutes activités confondues, et un taux d'annulation de 31.

Ce recul généralisé affecte aussi bien les Repas, que les Média Café et les sorties au Cinéma. Il témoigne à la fois d'un manque de disponibilité des jeunes (10% des inscrits sont notés « absent », et 12% se désinscrivent), et de leur difficulté à s'informer, à anticiper, à s'engager (le planning des activités et les affichages sont peu lus, les délais d'inscription pas vraiment respectés), mais aussi d'un désir de se soustraire au cadre (les jeunes s'invitent mutuellement dans leur chambre pour manger, jouer à des jeux vidéo, discuter ou à cause de tensions, ne veulent pas se croiser)

Pour redynamiser le collectif et inciter les jeunes à participer, nous avons simplifié l'offre d'activité et mis en veille un certain nombre d'entre elles (Ciné-club, Code de la route, Petits plats faciles, Atelier journal, Jeux vidéo, Jeux de société).

Gym Flash. Les jeunes peuvent désormais faire du sport en toute autonomie dans une salle du 15^{ème} arrondissement. 100 entrées ont eu lieu. C'est une autre forme du vivre ensemble « *hors institution.* » surtout pour les garçons.

Week-end à la mer....

Durant un weekend du mois de mai, 6 jeunes et 2 accompagnateurs sont partis vers la...mer, en Baie de Somme. Une découverte pour certains. Ce projet a été l'occasion de temps de préparation : *pour évoquer le programme, avec des échanges sur les envies de chacune et chacun ; pour parfaire l'organisation et donc la nécessité d'anticiper ; pour quitter la vie urbaine et prendre du plaisir à être ensemble dans un environnement différent.* Au programme : ballades, randonnée à cheval, sortie en mer, plage, repas, barbecue et...temps de détente.



.....et une journée à la campagne :

Le mois de juillet fut le temps de la campagne pour un groupe de 6 jeunes et 2 accompagnateurs. Nos pas nous ont guidés vers **le Loiret**. Matinée culturelle avec la visite du château de Sully sur Loire ou comment trouver des éléments du présent dans le passé, même historique ! Repas à l'ombre d'une tonnelle. Après-midi sportive et de détente.



Médiathèque. Une dizaine de jeunes utilisent cet espace, essentiellement pour emprunter des DVD.

Soins du visage. 3 jeunes en moyenne, fréquentent cet atelier. Ils et elles viennent, souvent à la dernière minute, et disent apprécier cet agréable moment de détente.

Le Groupe d'Expression :

Conformément à l'Art L 311-6 de la Loi 2002-2, nous avons proposé la mise en place d'un Conseil à la Vie Sociale. La difficulté de l'organiser et la faible fréquentation nous ont conduits à moduler et à maintenir un espace d'expression en proposant :

- un temps d'échanges bi mensuel collectif, soutenu par un professionnel,
- un cahier de questions, tenu de préférence par une personne présente à la séance, auxquelles le Directeur apporte une réponse écrite.
- Une rencontre trimestrielle ouverte à tous les Résidents avec le Directeur

PARTIE IV : LE PARTENARIAT

1° Dans l'accompagnement :

Durant l'année 2014, nous avons poursuivi notre participation au Comité mensuel d'attribution des aides financières par le **Bureau du Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens** (FAJP). Il nous semble important d'y participer pour être au plus près de l'évolution des aides nécessaires dans le parcours d'insertion, comme la prise en compte des demandes de cofinancement du permis de conduire, de la subsistance ou des équipements professionnels.

Depuis la mise en place du **Service Intégré d'Accueil et d'Orientation** (SIAO), nous y prenons part en rencontrant l'équipe et en participant aux commissions, en remplissant le tableau de visibilité des places vacantes, en fournissant les évaluations nécessaires aux demandes d'orientation, en renseignant le logiciel national (SI) des mouvements.

A des échanges formalisés s'ajoutent les contacts téléphoniques avec des services liés à l'insertion et/ou à l'hébergement : *Missions Locales, Services Mairie de Paris, Associations Intermédiaires...* et des réunions de synthèse nominative : *CMP, CIDJ, Associations liées aux soins et/ou à l'insertion.*

Nous l'avons déjà évoqué, la santé est une dimension indispensable dans l'accompagnement. Ainsi, nos actions avec **IPC** pour les bilans, avec le **CMP de Secteur de Santé Mentale**, avec le Centre de santé ou avec les praticiens spécialisés, sont indispensables.

Face à la difficulté de trouver des lieux de stage, nous développons un partenariat avec des **entreprises de proximité**, tel que des magasins de libre-service, des artisans, des hôtels...

Le parcours judiciaire de N. nous amène à faire rapidement le lien avec avocats et tribunaux... La difficulté des échanges l'aurait certainement découragé, seul. Il définit ensuite son projet professionnel : se former par un CAP Travaux paysagers qui devient sa priorité. Un soutien de l'animateur est nécessaire pour ses recherches d'employeur. Nous travaillons de pair avec le CFA et la Mission Locale. Vient plus tard, une intervention chirurgicale où, nous l'accompagnons autour des soins à l'hôpital puis en convalescence au Centre. En parallèle, l'accompagnement autour des démarches administratives et financières se poursuit (sécurité sociale, banque...). Sa situation stabilisée, l'orientation vers un logement plus autonome par l'intermédiaire du SIAO marquera la fin d'un accompagnement global au Centre Gutenberg.

2° Sorties d'hébergement :

Il est indispensable de maintenir un partenariat direct avec les **différents services, associations et administrations** liés à l'insertion des jeunes. Une meilleure connaissance des lieux d'accueil permet de préconiser une orientation au plus proche des souhaits et des besoins identifiés. Nous avons, ainsi, rencontré les équipes de Résidences Sociales ou de lieux d'accueil. Il est également nécessaire de s'assurer de la poursuite du suivi, type ASSL ou la mise en place de l'APL et Locapass.

Depuis 5 ans, nous travaillons avec un **bailleur social, Pierre et Lumières**, avec lequel l'Association est signataire d'une convention. Il s'agit de proposer un relogement pérenne pour des jeunes dont la situation est bien stabilisée. L'évaluation sociale transmise au service social fait apparaître des données dont le bailleur a besoin pour statuer en commission d'attribution : situation professionnelle, capacité financière, autonomie dans un futur logement.

Après un contrat de professionnalisation, E. a trouvé un emploi dans un libre-service en CDI. Il a pu constituer une épargne pour un futur logement qui lui a permis de devenir locataire d'un F1 en banlieue parisienne dans le cadre de la Convention avec le bailleur social. Grâce aux APL (aide personnalisée au logement) ainsi qu'au FSL (fond de solidarité pour le logement), aide au paiement de la caution et du premier loyer sous forme d'échéancier, E. pourra assumer les charges locatives plus sereinement au cours des premiers mois. En effet, louer un appartement demande un apport financier conséquent au vu des charges et de l'ameublement. Il s'agit d'assumer la location à long terme et de continuer l'épargne après Gutenberg.

Partie V : REFLEXIONS

I – Trois points de vue

1° L'accompagnement personnalisé à la gestion budgétaire :

La plupart des jeunes accueillis au Centre Gutenberg ont des difficultés à gérer leur budget et frôlent parfois le surendettement alors qu'ils ne sont qu'au début de leur vie d'adulte.

Certes, il est difficile de gérer un budget lorsque ce dernier est de l'ordre de 300€/mois quand ils sont en formation. Des jeunes perçoivent un salaire plus important et se trouvent de même en réelle difficulté budgétaire, à la suite d'achats compulsifs sans penser au lendemain. Ils se retrouvent ainsi chroniquement débiteurs sur leur compte bancaire avec des frais de commission qui n'arrangent pas leur situation...

La mission principale du Centre est de permettre aux jeunes d'acquérir une autonomie dans leur vie quotidienne. On constate que cette autonomie passe par la capacité à faire face et à gérer son budget en devenant capable de repérer les priorités (loyer, transport, charges fixes), d'assumer les besoins quotidiens (courses alimentaires, vestimentaires, loisirs) et de se projeter dans l'avenir (épargne).

Avant de tendre vers cet objectif, il est souvent nécessaire de mettre en place un accompagnement personnalisé car les questions d'argent restent propres à chacun et il est important d'instaurer une écoute bienveillante sans a priori ni jugement moralisateur dans cet accompagnement.

En effet, le but est d'amener le jeune à identifier et analyser lui-même ses difficultés budgétaires pour explorer avec lui les solutions acceptables et les bienfaits que cela lui apporterait.

Cette aide à l'éducation budgétaire ne trouve une efficacité durable que dans le temps. On n'apprend pas à mieux gérer un budget en 2 mois car il y a un fonctionnement, un rapport à l'argent à déconstruire et un apprentissage de nouvelles techniques de gestion budgétaire à mettre en place dans une temporalité de plusieurs mois.

Il faut aussi laisser la place aux « erreurs », aux « faux-pas » dans les engagements que la personne a pris pour faire des efforts sur son budget car il n'y a rien de linéaire. C'est parfois en se retrouvant confronté aux mêmes difficultés que la personne réalise qu'elle ne veut plus continuer ainsi.

Il est important aussi de valoriser les efforts faits au cours de l'accompagnement et de toujours laisser une partie du budget consacré au plaisir tout en gardant un budget équilibré. En effet, la plupart ont perdu cette habitude de pouvoir s'acheter quelque chose sans être dans la culpabilité ensuite.

Proposer un accompagnement à la gestion budgétaire n'est donc pas mathématique. Il ne suffit pas d'établir un tableau des ressources et des dépenses et de demander à la personne de les suivre. Sans écoute bienveillante, sans prise en compte du rapport personnel à l'argent, sans implication adaptée à chacun, il me semble difficile de responsabiliser la personne et de lui permettre de construire une nouvelle dynamique de vie en devenant capable de s'assumer financièrement de manière autonome. Ce qui est la clé pour ensuite accéder à un logement autonome et surtout s'y maintenir.

Aurélie COUDE, CESF

2° L'accompagnement au-delà des troubles psychologiques...

Psychose, névrose, schizophrénie, paranoïa, dépression... Parfois, on les oublie, la rencontre se passe sans aucun obstacle. D'autres fois, l'entretien ne peut avoir lieu. Les troubles se manifestent, s'en vont, puis reviennent... Mais souvent, ils sont toujours là. Ils viennent interférer dans la relation et leur caractère robuste peut rendre difficile le travail d'accompagnement. Lorsqu'il y a eu crise ou conflit au précédent rendez-vous, j'appréhende le prochain. Quelle attitude adopter, quel langage utiliser afin de laisser place au dialogue, à l'échange et ne pas laisser s'installer la contrariété et l'énervement ?

Le travail d'accompagnement est partiel, à mon sens, si l'on ne peut accompagner vers les soins lorsque les troubles sont très présents et empêchent l'insertion socio-professionnelle de la personne. Là aussi, une question se pose : comment accompagner vers les soins ? Après l'observation et les échanges avec l'équipe, plusieurs éléments nous permettent d'aborder la nécessité de rencontrer la psychologue, d'aller au *CMP* (Centre Médico Psychologique)...

« *Mais je ne suis pas fou* », « *Je n'aime pas parler de ma vie à des gens que je ne connais pas* », « *Je vais très bien, Dieu me protège, Dieu veille sur moi* », « *Ce n'est pas moi le problème...* » sont souvent les premières réponses apportées par les jeunes. Elles expriment en d'autres termes, le déni.

Le déni est la non considération de la réalité extérieure ou du ressenti interne. Il inhibe donc les soins vitaux. On pense que l'oubli est réparateur et que « ça ira mieux... ». Mais une semaine, un mois, six mois plus tard, ressurgit une situation problématique liée aux troubles psychiques. Parfois même sous forme de crise appelée « décompensation ». Le système de défense psychologique avec lequel la personne avait appris à vivre s'effondre. Des soins intensifs sont alors nécessaires. En se soignant de façon préventive, cela permet d'éviter ces situations de « débordement » et la thérapie permet un mieux-être constant. Pour en arriver là, il faut du temps. Du temps pour atténuer ses appréhensions, pour se rendre compte *par soi-même* de la nécessité d'un soutien psychologique.

Lorsque l'accueil dure plus ou moins un an, l'accompagnement vers les soins peut à peine commencer, la difficulté est alors de les maintenir.

Par ailleurs, les troubles psychiques ne sont parfois, pas reconnus comme tels. Dans certaines cultures, ils peuvent être interprétés comme des manifestations des esprits, la possession par le diable.... Un accompagnement du côté de l'ethnopsychiatrie est alors plus adapté.

Une fois de plus, un long travail de discussion et de prise de conscience est le préalable indispensable.

Emilie DUBOIS, Educatrice spécialisée

3° Des activités extérieures pour soutenir l'accès à la culture

Un tiers des activités proposées aux résidents du centre Gutenberg se déroulent à l'extérieur (sorties) – comment, en effet, favoriser pleinement l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs sans jamais sortir ? Ces activités, hors les murs du centre, sont complémentaires des activités en intérieur. Elles peuvent aussi s'inscrire en continuité avec ces dernières. Or, le simple fait qu'elles nous conduisent au dehors leur confère une dimension particulière.

Sortir, c'est d'abord changer de cadre. Aux dispositions réglementaires du centre Gutenberg (interdiction de posséder et de consommer de la drogue et de l'alcool, proscription de toute forme de violence, respect des personnes et des biens, tenue correcte...) s'ajoutent des modalités propres à l'activité. Anticiper ce changement, en informant les personnes qui souhaitent s'inscrire aux sorties,

est indispensable, car la permanence de règles inscrites dans le règlement intérieur du centre ne va pas toujours de soi, et les codes spécifiques à l'activité ne sont pas forcément connus de tous.

Sortir en groupe, c'est ensuite partager une expérience collective. Faire et éprouver ensemble permet d'échanger des connaissances, des impressions, des points de vue, et par conséquent de se cultiver mutuellement. La plupart des activités proposées par le centre Gutenberg sont conçues pour des petits groupes (6 personnes), de manière à favoriser les échanges entre tous les participants. Cette expérience collective peut ensuite être transmise aux autres résidents aussi bien lors d'échanges informels qu'au cours d'autres activités (généralement pendant les repas).

Accompagner les résidents pendant ces sorties, cela consiste à aider chaque personne à s'exprimer, à y trouver du sens et de la satisfaction – a minima, celle d'avoir tenté l'expérience. Ce sont des conditions nécessaires pour soutenir un accès durable à des activités culturelles.

Thierry SALAÛN, animateur socio-éducatif

II- La qualité des actions : l'évaluation

Le référentiel « Accueil Hébergement Insertion » (AHI) est un outil de base utilisé par le Centre Gutenberg.

Le premier volet du référentiel est consacré aux prestations délivrées directement aux personnes accueillies. Elles concernent donc l'accueil, la mise à l'abri, l'alimentation, l'hygiène, l'orientation, les aides matérielles, l'information, l'écoute, l'accompagnement, la participation.

Le Centre Gutenberg se positionne résolument dans ce projet de mettre en pratique une organisation d'évaluation à l'aune de ce référentiel. Ainsi, nous élaborons des Fiches Actions pour décrire et analyser les différentes actions mises en place.

Exemple : Recommandation AHI N° 4 : construire un parcours d'autonomie

Faire émerger et/ou élaborer un projet de vie en partant :

- d'un diagnostic social actualisé régulièrement,
- de temps de rencontres pour définir les objectifs d'un projet,
- d'une intervention sociale d'une durée variable selon les situations individuelles,
- d'entretiens individuels ou d'animations collectives.

Fiche processus Centre Gutenberg : Accueil, prise en charge et sortie

| <i>Pratiques en vigueur</i> | <i>Procédures et documents</i> |
|--|---|
| Réception et lecture de la fiche Evaluation SIAO (et/ou Note sociale Partenaires) | |
| Entretien de pré admission avec le jeune | |
| Rencontre individuelle avec la psychologue et l'animateur | |
| Phase d'accueil et de diagnostic d'un mois | Contrat d'accueil avec réunion de synthèse |
| Projet personnalisé via des rencontres avec la référente | 1er contrat de séjour mentionnant les objectifs, renouvelable |
| Réunion de synthèse : adaptation de la durée et des objectifs du contrat de séjour à chaque personne | Courrier de demande du jeune Contrat de séjour suivant signé |
| | |
| <i>Evaluation qualitative</i> | |
| Le contrat d'accueil permet de faire émerger le projet | |
| Le contrat de séjour permet de respecter le rythme de la personne | |
| <i>Indicateurs</i> | <i>Résultats</i> |
| Nb de contrats / Nb de jeunes accueillis | % |
| Taux d'effets voulus et non voulus positifs et négatifs | % |
| <i>Suggestions d'amélioration</i> | |
| Formaliser le compte rendu de la réunion de synthèse | |
| Mettre en place l'indicateur de taux d'effets voulus / non voulus (variations // objectifs initiaux) | |

PERSPECTIVES 2015

Objectifs d'Équipe :

- *Le **Projet d'Établissement** (2009/2013) était le document de référence pour l'ensemble des professionnels du Centre Gutenberg, mais aussi pour les personnes accueillies. Il donne les lignes directrices de l'action entreprise, des moyens mis à disposition, des objectifs ainsi que les modalités d'évaluation dans la perspective de la Loi 2002 -2. Il convenait de renouveler ce Projet fin 2014, pour la période **2015/2019**. > Mars 2015*
- *Poursuivre l'évaluation par le biais du **Référentiel AHI** > Déc 2015*
- *Réactualisation de tous les documents de la Loi 2002-2 > juillet 2015*
- *Amélioration du système d'information et de classement informatique > mai 2015*
- *Réactualisation avec plan d'action du document unique des risques > juin 2015*
- *Repenser l'organisation Commission Formation pour le Plan Annuel de Formation et accompagner l'ouverture des comptes épargne formation > avril 2015*
- *Redynamiser la Commission de Sécurité Professionnels interrogé une fois par an > avril 2015*

Objectifs pour les Résidents :

- *Poursuite du Groupe d'Expression et distribution des questionnaires de satisfaction de l'Accueil /Prise en charge / Analyse des réponses (Logiciel Sphinx) > Permanent*
- *Document d'information et de prévention des risques domestiques majeurs > oct. 2015*
- *Sensibiliser à l'ASR et à la JDC des jeunes pour s'inscrire dans la citoyenneté > permanent*
- *Diversifier l'offre d'animation pour les résidents > 2015*

Objectifs avec l'Association :

- *Maintien des rencontres mensuelles entre le Président et le Directeur*
- *Impulser les échanges entre les équipes sociales de l'Accueil Jeunes et de Gutenberg > Avril 2015*

Objectifs pour le partenariat :

- *Poursuite des rencontres de lieux d'accueil Hébergement, notamment les bailleurs sociaux*
- *Poursuite des actions avec le SIAO 75*
- *Développement d'un réseau pour la location de chambres extérieures*
- *Développer les rencontres avec les services d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) qui prennent en charge les jeunes sortant de Gutenberg*

Paroles de jeunes....

« Je veux demander au directeur, s'il a besoin d'un installateur sanitaire, je suis toujours là pour lui.

J'ai pris plus confiance, j'ai compris la vie autrement, même si ça n'est pas rose. J'essaye de m'accrocher.

Mon séjour m'a permis de savoir gérer mon argent.

J'ai apprécié le Centre parce que c'est un lieu propre.

L'interdiction des visites est embêtante.

J'ai apprécié le respect de la vie privée des résidents.

J'ai appris à connaître les autres.

Je sais faire des démarches toute seule.

J'ai réglé un peu le bazar dans ma tête.

Maintenant c'est l'heure de prendre mon envol tout seul, même si cela m'effraie un petit peu car je n'ai pas l'habitude, je crois que je surmonterai cette étape aussi grâce à la vivacité que vous m'avez transmise. »

Conclusion

Les chiffres et leurs commentaires ne disent pas le tout de l'action de Corot Entraide.

Comment mesurer l'effet d'une écoute partagée, d'un accompagnement pour franchir un premier pas vers l'autonomie ?

Comment mesurer les suites d'une rencontre amicale, de la participation à un repas, un atelier ou une fête ?

Nous ne doutons pas de l'utilité sociale de nourrir, vêtir, accueillir ceux qui en ont le plus besoin. Mais nous croyons aussi que le partage d'humanité fait grandir.

C'est grâce à votre soutien fidèle que depuis plus de 40 ans nous pouvons poursuivre et élargir notre action.

Pour tous ceux que nous accueillons, merci de votre confiance.

